

forum

Informations professionnelles pour les secteurs de la technique agricole
et de la maréchalerie

6-25



Agritechnica 2025
des temps forts

Huile moteur : une mécanique bien huilée

Les tâches des formatrices et
formateurs professionnels

Les maréchaux-ferrants dans l'armée



FRAISE À NEIGE À DOUBLE BATTERIE

M18 FUEL™

POTENTIEL MAXIMUM POUR LES APPLICATIONS EXIGENTES AVEC 7,5 CH.

- ✓ Éjection réglable jusqu'à 10 m.
- ✓ Débarrasse jusqu'à 30 cm de neige à une largeur de déneigement de 53 cm.
- ✓ Avancement simple grâce à l'entraînement par vis sans fin.

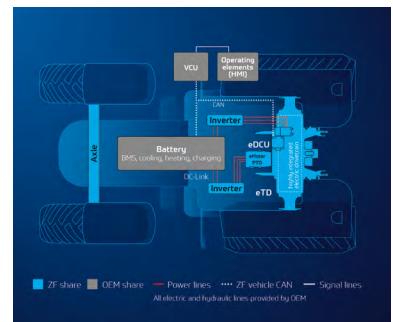


frch.milwaukeetool.eu

© MILWAUKEETOOLDACH

EN SAVOIR
PLUS





forum

6-2025

Éditorial

- 5** « Encore et toujours avec passion ! »
-
- Technique agricole**
- 7** Brèves de la branche
- 8** Agritechnica 2025: des temps forts convaincants pour un salon mondial de référence
- 10** « Nous montrons que nous sommes prêts pour l'avenir. » – Entretien avec David Stockbauer-Muhr de ZF Friedrichshafen AG
- 12** Obligations des formatrices et formateurs professionnels
- 14** L'assemblée professionnelle d'Agrotec Suisse décide d'une révision partielle des trois professions existantes
- 17** go4future: prise de décision concernant la formation initiale future
- 18** Huile moteur: une mécanique bien huilée
- 20** Assemblée passionnante des professionnels de la motorisation
- 22** Focus sur les membres: Bernhardsgrütter Landtechnik AG
-
- Maréchal-ferrants**
- 24** Véhicule d'intervention et contenus de formation des maréchaux-ferrants dans l'armée
-
- Informations de l'association**
- 26** L'assurance collective d'indemnités journalières en cas de maladie: une solidarité qui porte
-
- Partenaire Agrotec Suisse**
- 28** Birchmeier Sprühtechnik AG
- 29** KRAMP GmbH
-
- 30** Sources d'approvisionnement
- 34** Cours actuels
- 34** Agenda

Partenaires Agrotec Suisse

agropool.ch
Die Maschinenbörse.

Die grösste Online-Landmaschinenbörse der Schweiz

Schweizer Agrarmedien AG
Talstrasse 3, 3053 Münchenbuchsee
Tél. 031 958 33 33
info@agropool.ch, www.agropool.ch

agro-räder

Agro Räder AG
Rütmattrasse 6, 6017 Ruswil
Tél. 041 926 66 11, Fax 041 495 26 66
info@agro-raeder.ch, www.agro-raeder.ch

AVIA

A. H. Meyer & Cie AG
Badenerstrasse 329, 8003 Zürich
Tél. 044 498 15 15, Fax 044 498 18 20
info@avia.ch | www.avia.ch

AMS (Schweiz) AG

AMS (Schweiz) AG
Mühlefeldstrasse 38, 4702 Oensingen
Tél. 062 396 03 03
info@ams-schweiz.ch, www.ams-schweiz.ch

BIRCHMEIER
SMART UND SWISS SEIT 1876

Birchmeier Sprühtechnik AG
Im Stetterfeld 1, 5608 Stetten
Tél. 056 485 81 81, Fax 056 485 81 82
info@birchmeier.com, www.birchmeier.com

DeLaval

paul forrer

DeLaval AG
Münchärtstrasse 2, 6210 Sursee
Tél. 041 926 66 11
info.switzerland@delaval.com
www.delaval.com

Paul Forrer AG
Technische Vertretungen
Industriestrasse 27, 8962 Bergdietikon
Tél. 044 439 19 19, Fax 044 439 19 99
info@paul-forrer.ch, www.paul-forrer.ch

GRANIT
QUALITY PARTS

GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH
Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen
Tél. 052 305 21 40, Fax 052 305 21 44
sales.ch@granit-parts.com
www.granit-parts.ch

Heizmann

Heizmann AG
Neumattstrasse 8, 5000 Aarau
Tél. 062 834 06 06, Fax 062 834 06 03
info@heizmann.ch, www.heizmann.ch

HOELZLE
FAHRZEUGELEKTRIK

HONDA

hostettler motoren ag

Husqvarna

KÄRCHER

KELLER
KIRCHBERG

**Honda Motor Europe Ltd., Slough,
Sucursale de Satigny/Genève**
Rue de la Bergère 5, 1242 Satigny
Tél. 022 989 05 00, Fax: 022 989 06 60,
www.honda.ch

hostettler motoren ag
Haldenmatstrasse 3, 6210 Sursee
Tél. 041 926 64 11, Fax 041 926 63 70
info@hma.ch, www.hma.ch

Husqvarna Schweiz AG
Industriestrasse 10, 5506 Mägenwil
Tél. 062 887 37 00, Fax 062 887 37 11
info@husqvarna.ch, www.husqvarna.ch

KÄRCHER AG
Industriestrasse 16, 8108 Dällikon
Tél. 0844 850 868, Fax 0844 850 865
info@ch.kaercher.com, www.kaercher.ch

Ed. Keller AG
Gerenstrasse 23, 9533 Kirchberg SG
Tél. 071 932 10 50, Fax 071 932 10 51
www.keller-kirchberg.ch

KLAUS-HÄBERLIN AG
TECHNISCHE VERTRETUNGEN
BRIDGESTRATION
COMMERCIAL POWER

KMU NACHFOLGEZENTRUM
Der Unternehmergeist im Fokus

KRAMP

wechselstube.ch

Klaus-Häberlin AG
Industriestrasse 6, 8610 Uster
Tél. 043 399 20 40, Fax 043 399 20 41
info@klaus-haeberlin.ch
www.klaus-haeberlin.ch

KMU Nachfolgezentrum AG
Herrengasse 34, 6430 Schwyz
Tél. 041 926 64 13
mail@kmu-nachfolgezentrum.ch
www.kmu-nachfolgezentrum.ch

KRAMP GmbH
Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf
Tél. 034 420 84 44, Fax 034 420 84 45
info.ch@kramp.com, www.kramp.com

**KSM Krankenkasse
Schweiz. Metallfirmen**
Rohrstrasse 36, Postfach, 8152 Glattbrugg
Tél. 043 433 20 40, Fax 043 433 20 44
info@ksm-versicherung.ch
www.ksm-versicherung.ch

kmuOnline ag
Aeschengraben 9, 4051 Basel
Tél. 061 406 97 97
team@wechselstube.ch
www.wechselstube.ch

kränzle

MOLTEC

MOTOREX
Oil of Switzerland

NPZ
Nationale Pferdezentren Bern
Centre Equestre National Berne

NEW PROCESS

Kräzle AG
Oberebenestrasse 21, 5620 Bremgarten
Tél. 056 201 44 88
info@kraenzleag.ch, www.kraenzle.com

MOLTEC AG
Moosallmendweg 11, 3225 Müntschemier
Tél. 031 740 740 0, Fax 031 740 740 9
info@moltec.ch, www.moltec.ch

MOTOREX AG
Bern-Zürich-Strasse 31, 4901 Langenthal
Tél. 062 919 75 75, Fax 062 919 75 95
info@motorex.com, www.motorex.com

Nationales Pferdezentrum Bern
Mingerstrasse 3, 3014 Bern
Tél. 031 336 13 13, Fax 031 336 13 14
info@npz.ch, www.npz.ch

NEW-PROCESS AG
Talackerstrasse 13, 8552 Felben-Wellhausen
Tél. 071 841 24 47, Fax 071 845 15 10
welcome@new-process.ch
www.new-process.ch

Nilfisk

OCHSNER AG
FAHRZEUGZUBEHÖR EN GROS

optima
SOLUTIONS

Kress

PRILLINGER
best.parts.service

Nilfisk AG
Ringstrasse 19, Industrie Stelz, 9500 Wil SG
Tél. 071 923 84 44, Fax 071 923 52 83
info.ch@nilfisk.com, www.nilfisk.com

Ochsner AG
Ruedelfingerstrass 13, 8460 Marthalen
Tél. 052 355 26 55
verkauf@ochsnerag.ch, www.ochsnerag.ch

optima solutions GmbH
Chutzenstrasse 20, 3007 Bern
Tél. 031 511 88 88
office@opti-sol.ch, www.opti-sol.ch

POSITEC Switzerland AG
Gass 5, 5242 Lupfig
Tél. 056 201 02 30
switzerland@positecgroup.com
www.kress-robotik.com

Prillinger Gesellschaft m.b.H.
Jurastrasse 9, 4566 Oekingen
Tél. +43 (0)7242 230/200
Fax +43 (0)7242 230/250
partner@prillinger.at, www.prillinger.at

PROMEA
Assurances sociales

PROMRISK
wir versichern

reca

GEKO

SAHLI

PROMEA caisse de pension
Baslerstrasse 60, 8048 Zürich
Tél. 044 738 53 53, Fax 044 738 54 64
info@promea.ch, www.promea.ch

**PROMRISK AG – Prompt zu Ihrer
individuellen Versicherungslösung**
Rohrstrasse 36, Postfach,
8152 Glattbrugg, Tél. 044 851 55 66,
info@promrisk.ch, www.promrisk.ch,
www.verbandsloesungen.ch

RECA AG
Stationsstrasse 48d, 8833 Samstagern
Tél. 044 745 75 75, Fax 044 745 75 00
info@reca.ch, www.reca.ch

R. Peter AG
Technischer Grosshandel – Articles techniques
Weieracherstrasse 9, 8184 Bachenbülach
Tél. 044 872 40 40, Fax 044 860 85 18
info@r-peter.ch, www.r-peter.ch

Sahli AG
Landmaschinenteile und Landw. Geräte
Oberdorfstrasse 17, 8934 Kriens
Tél. 044 768 54 54, Fax 044 768 54 88
info@sahli-ag.ch, www.sahli-ag.ch

scharmüller
ANHÄNGEKUPPLUNGEN

Schweizer Bauer
Dammweg 9, 3001 Bern

SLV/ASMA
SCHWEIZERISCHE LANDMASCHINEN-VERBAND
ASSOCIATION SUISSE DE LA MACHINE AGRICOLE

STIHL

SWISS LIFTER
Schweizerischer Hubstahl-Verband
Association Suisse des Charriots Elevateurs
Associazione Svizzera dei Carrilli Elevatori

Scharmüller (Schweiz) AG
Horbernerstrasse 7, 8308 Mesikon-Illnau
Tél. 052 346 24 78, Fax 052 346 26 47
bestellung@scharmueller-schweiz.ch
www.scharmueller-schweiz.ch

Schweizer Bauer
Dammweg 9, 3001 Bern

Museumstrasse 10, 3005 Bern
Tél. 031 368 08 60, Fax 031 368 08 61
info@slv-asma.ch, www.slv-asma.ch

STIHL Vertriebs AG
Isenrietstrasse 4, 8617 Mönchaltorf
Tél. 044 949 30 30, Fax 044 949 30 20
info@stihl.ch, www.stihl.ch

Radgasse 3, 8005 Zürich
Tél. 043 366 66 55, Fax 043 366 66 01
info@swisslifter.ch, www.swisslifter.ch

Technique Agricole Suisse
Ausserdorfstrasse 31, 5223 Riken
Tél. 056 462 32 00, Fax 056 462 32 01
zs@agratechnik.ch, www.agratechnik.ch

TTI-EMEA Switzerland
Techtronic Industries Switzerland AG
Kirchlindachstrasse 25, 3052 Zollikofen
Tél. 031 911 61 61, Fax 031 911 61 47
info.ch@tti-emea.com, www.ttgroupp.com

Documentation détaillée:
AM Suisse, Chräjeninsel 2, 3270 Aarberg, T 032 391 99 44
agrotecsuisse@amsuisse.ch, www.agrotecsuisse.ch

**Devenir membre
partenaire**





Jörg Zimmermann

Membre du comité d'Agrotec Suisse
Chef du domaine Finances

Encore et toujours avec passion !

Chères et chers membres,
Chères lectrices, chers lecteurs,

Voici maintenant cinq mois que je siège au comité directeur d'Agrotec Suisse. Comme je viens de rejoindre cet organe, beaucoup de choses sont encore nouvelles pour moi mais le travail est captivant, et je me réjouis de contribuer à façonner et à faire avancer notre branche dans l'exercice de ma fonction. Ma formidable équipe me soulage efficacement au sein de l'entreprise, ce qui me permet de m'engager au sein de l'association.

À propos d'esprit d'équipe : lors de l'assemblée de l'association professionnelle Agrotec Suisse du 7 novembre à Lucerne, les délégués ont voté sur le nouveau concept de formation initiale. Le résultat a été sans équivoque : les métiers existants de mécanicien/ne en machines agricoles, mécanicien/ne en machines de chantier et mécanicien/ne d'appareils à moteur doivent être conservés et faire simplement l'objet d'une révision partielle. Aucune majorité n'a pu être dégagée concernant la modification en profondeur de la formation initiale avec la création d'un nouvel apprentissage professionnel de trois ans et des changements importants dans la formation de mécanicien/ne d'appareils à moteur.

Il s'agit maintenant de concilier les différents résultats du vote de l'association VSBM et d'Agrotec Suisse.

Il est important que toutes les parties prenantes, c'est-à-dire toutes les régions et branches, soient intégrées dans le processus et puissent s'impliquer. Notre président Andreas Baumgartner l'a souligné lors de l'assemblée du groupe spécialisé : il s'agit maintenant d'accepter le résultat du vote avec fair-play, de tirer à la même corde et d'aller de l'avant.

Ce n'est qu'ainsi que nous disposerons au final d'une formation initiale qui couvre les besoins de l'ensemble de la branche, intègre les nouveaux contenus didactiques issus de l'évolution technologique fulgurante et soit attrayante pour les apprenti(e)s. Nos trois métiers restent passionnants et exigeants. Nous enregistrons des taux record d'abandons d'apprentissage et selon la dernière enquête, les apprenti(e)s sont satisfaits, voire très satisfaits, de leur situation et de leur entreprise formatrice. Je ne connais aucun(e) mécanicien(ne) en machines agricoles, en machines de chantier ou d'appareils à moteur qui est au chômage, et je ne vois que des jeunes champion(ne)s du monde et d'Europe qui sont admirés dans le monde entier pour leurs compétences techniques.

Ensemble, faisons en sorte qu'il en reste ainsi !

Cordialement,
Jörg Zimmermann



Le centre de compétences pour le sport handicap en Suisse

Depuis plus de 60 ans, PluSport s'engage pour que les personnes en situation de handicap puissent vivre le sport en Suisse. Avec plus de 80 clubs régionaux, plus de 100 camps sportifs et un fonds pour prothèses et aides techniques, la fédération crée des opportunités de mouvement, d'inclusion et de joie de vivre. Car le sport change des vies – surtout quand il devient accessible à toutes et à tous.



Le sport fait bouger le corps et le cœur. En Suisse, il fait partie de la vie quotidienne. Mais pour beaucoup de personnes en situation de handicap, l'accès au sport n'a rien d'évident. Les infrastructures ne sont pas toujours accessibles, les équipements spécialisés coûtent cher et il manque souvent quelqu'un pour faire le premier pas. PluSport, l'organisation faîtière du sport-handicap en Suisse, s'engage depuis plus de 60 ans pour que le sport soit possible pour toutes et tous – du loisir au sport d'élite.

Chaque année, PluSport organise plus de cent camps sportifs dans tout le pays. Dans l'eau, à la montagne, dans les salles de sport ou sur les pistes de ski, ces camps offrent des expériences uniques. Les participants y découvrent leurs capacités, partagent des succès et créent des amitiés durables. Des enfants chaussent leurs skis pour la première fois, des adultes retrouvent confiance après une maladie, d'autres apprennent simplement à se dépasser. Ces moments de sport deviennent des moments de vie.



Aujourd'hui, plus de 80 clubs PluSport accueillent chaque semaine des enfants, des jeunes et des adultes présentant des handicaps physiques, sensoriels ou mentaux. Ils nagent, grimpent, jouent au football, au unihockey ou pratiquent des activités polysportives. Les entraînements sont dirigés par des encadrants formés, qui adaptent chaque activité aux besoins individuels. Dans les programmes de relève et de promotion, les jeunes talents perfectionnent

leur technique, développent leur endurance et découvrent leur potentiel. Certains franchissent ensuite le pas vers le para-sport de compétition.

Un aspect essentiel de l'engagement de PluSport est le Fonds pour prothèses et aides sportives. Une prothèse de sport peut coûter plus de 20000 francs – un montant que l'assurance-invalidité ne rembourse pas. Faute de moyens, beaucoup de personnes doivent renoncer à leur passion. Le fonds aide celles et ceux qui veulent redevenir actifs, se remettre au sport ou retrouver leur indépendance.

L'histoire de Daniel Wyss, paratriathlète de Lyss, illustre parfaitement cet impact. Après un grave accident, il perd une jambe et la mobilité de son pied. Les médecins lui disent qu'il ne pourra plus marcher sans béquilles. Mais Dani refuse d'abandonner. Grâce à une prothèse de course adaptée, rendue possible par PluSport, il retrouve la liberté de cou-



Chers membres, chers partenaires

Nous profitons de l'occasion pour vous remercier pour l'agréable collaboration pendant l'année écoulée. Nous espérons que nos prestations vous ont apporté un soutien optimal.

Nous renonçons intentionnellement à l'envoi de cartes de Noël et soutenons PluSport, Sport handicap Suisse. PluSport permet aux enfants et aux jeunes handicapés d'accéder à l'activité physique et au sport.

Le conseil d'administration d'Agrotec et l'équipe de l'association Agrotec Suisse vous souhaitent, ainsi qu'à votre personnel et à vos proches, joyeuses fêtes de Noël, bonne santé et une nouvelle année pleine de succès.



rir. Aujourd'hui, il participe à des triathlons et partage son message: «On peut toujours se relever, peu importe les obstacles.»

PluSport, en tant qu'organisation suisse à but non lucratif, agit avec passion, professionnalisme et engagement. Derrière chaque entraînement, chaque camp et chaque prothèse se trouvent des dons, de la solidarité et beaucoup de cœur. Les contributions de particuliers, d'entreprises et de fondations permettent de financer les offres sportives, la formation des encadrants et les équipements spécialisés.

Soutenir PluSport, c'est offrir bien plus que du sport. C'est donner de la confiance, de la joie de vivre et une véritable inclusion à des personnes qui en ont besoin.

Chaque don compte et aide à écrire de nouvelles histoires de courage – comme celle de Dani.



PluSport

Behindertensport Schweiz
Sport Handicap Suisse
Sport Andicap Svizzera

Faites un don
maintenant



PluSport
Sport Handicap Suisse
Chriesbaumstrasse 6
8604 Volketswil
T +41 44 908 45 00
mailto:mailbox(at)plusport.ch



Brèves

Agritechnica a accueilli 476 000 visiteurs

L'Agritechnica 2025, qui s'est achevée le 15 novembre, a confirmé de manière impressionnante son ambition de principal salon mondial de la technique agricole. Près de 476 000 visiteuses et visiteurs se sont rendus à Hanovre pour découvrir les solutions et les nouveautés de 2849 exposants. Voir à ce sujet notre article en page 8.

Ecorobotix s'assure un capital supplémentaire

Ecorobotix s'est assuré un capital d'investissement supplémentaire de 150 millions de dollars US auprès d'investisseurs internationaux. L'argent provient en grande partie de Highland Europe, l'un des principaux fonds de capital-risque d'Europe, ainsi que d'ECBF et de McWin Capital Partners. Les rounds d'investissement les plus récents doivent permettre d'accélérer l'innovation et d'élargir la gamme de produits.



« Croptiscan 9000 » scanne les pommes de terre pour détecter des maladies

Développé par la société néerlandaise Crop-timal, le « Croptiscan 9000 » est un véhicule porteur autonome capable d'analyser la santé des plants de pommes de terre au moyen de l'IA à l'aide de caméras. Le système a remporté une médaille d'or au salon « PotatoEurope 2025 » en septembre à Lelystad (NL).



Service antipollution des moteurs Non-Road

L'aide à l'exécution « Service antipollution des machines et appareils » présentée par l'Office fédéral de l'environnement exige à l'avenir un entretien périodique du système antipollution des machines et appareils mobiles équipés de moteurs qui ne sont pas homologués pour la circulation routière à partir de la phase V selon la norme sur les gaz d'échappement (p. ex. pelle mécanique chenillée). Le service antipollution comprend également une mesure du nombre de particules et la tenue d'une fiche d'entretien du système antipollution. Vous trouverez de plus amples informations sur le site Internet de l'OFEV.

Le Conseil fédéral permet l'immatriculation numérique des véhicules

Lors de sa séance du 15 octobre 2025, le Conseil fédéral a décidé de numériser et de simplifier l'immatriculation des véhicules à moteur. Les nouveautés entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2026.

Passage de 365FarmNet à Claas connect

Fin novembre 2026, le logiciel de gestion agricole 365FarmNet de Claas cessera d'être proposé. Les utilisatrices et utilisateurs actuels doivent passer au système Claas connect avec des fonctionnalités étendues.

Congrès annuel Climmar 2025 à Turin

Le congrès annuel 2025 de l'association de branche européenne s'est tenu du 16 au 18 octobre à Turin. Sous la direction du nouveau président de Climmar Tomáš Kvapil, des représentants de 15 organisations membres européennes ont discuté de l'avenir du commerce des machines agricoles. Le prochain congrès Climmar aura lieu en octobre 2026 à Bruges, en Belgique.

« Future Battery Concept » d'Agco

Le « Future Battery Concept » d'Agco Power a fêté sa première mondiale à l'Agritechnica. La batterie-concept est basée sur la technologie NMC (nickel-manganèse-cobalt) et offre une capacité de 150 kWh pour un total de 1400 cellules. Selon les développeurs, sa production pourrait commencer d'ici cinq à sept ans.



Marché des tracteurs toujours en baisse au 3^e trimestre

Selon les statistiques publiques de l'Association suisse de la machine agricole (ASMA), le nombre d'immatriculations de tracteurs en Suisse continue de baisser en 2025. De janvier à septembre inclus, 1287 tracteurs ont été mis en circulation, soit une baisse de 2,9% par rapport à la même période de l'année précédente.

Stihl ouvre une usine de batteries en Roumanie

Stihl a inauguré à Oradea, en Roumanie, son premier site entièrement dédié à la production de batteries et d'appareils à piles. L'entreprise a investi 125 millions d'euros dans la mise en place de ces centres de compétences européens.



Agritechnica 2025 : des temps forts convaincants pour un salon mondial de référence

Des managers dévoilent des nouveautés sur fond de musique grandiose, de jeunes agriculteurs enthousiastes posent devant de gigantesques moissonneuses-batteuses pour des photos de groupe et des distributeurs suisses de machines agricoles inspectent les cordons de soudure des tracteurs chinois ... Pas de doute, le salon Agritechnica est de retour.

Une diversité gigantesque grâce à 2849 exposants de 52 pays

DU 9 AU 15 NOVEMBRE, LE PLUS GRAND ET LE PLUS IMPORTANT DES SALONS DE LA TECHNIQUE AGRICOLE AU MONDE A ATTIRÉ PLUS DE 470 000 VISITEUSES ET VISITEURS À HANNOVER. LES GRANDS ACTEURS EUROPÉENS ET AMÉRICAUX ONT FAIT PRUVE D'OPTIMISME AVEC PLUSIEURS NOUVEAUTÉS, ET LES CONSTRUCTEURS ASIATIQUES ONT ÉGALEMENT PRÉSENTÉ DE NOMBREUSES INNOVATIONS ET TENTÉ DE GAGNER LES FAVEURS DES ACHETEURS. PLUS DE 2800 EXPOSANTS VENUS D'UNE CINQUANTINE DE PAYS ONT PRÉSENTÉ LEURS PRODUITS ET LEURS NOUVEAUTÉS LORS DU PLUS GRAND SALON MONDIAL DE LA TECHNIQUE AGRICOLE CETTE ANNÉE.

LA DIVERSITÉ ÉTAIT IMPRESSIONNANTE : TRACTEURS, TECHNIQUE D'ALIMENTATION, TECHNIQUE DE CHARGEMENT, TRAVAIL DU SOL, TECHNIQUE DE FERTILISATION ET DE PROTECTION PHYTOSANITAIRE, IRRIGATION, TECHNIQUE DE RÉCOLTE, ÉNERGIES RENOUVELABLES, AGRICULTURE DE PRÉCISION ET NUMÉRIQUE, TECHNIQUE D'ENTRAÎNEMENT CONVENTIONNELLE ET ALTERNATIVE, COMPOSANTS... ET CETTE LISTE EST LOIN D'ÊTRE EXHAUSTIVE. CHAQUE JOURNÉE DU SALON ÉTAIT CONSACRÉE À DES THÈMES DIFFÉRENTS, LES DEUX « AGRIbusiness

Days » des 10 et 11 novembre s'adressant aux revendeurs spécialisés, aux agro-entrepreneurs et aux grandes entreprises.

En point de mire : concepts de propulsion alternatifs, robotique, agriculture intelligente, durabilité

Conformément aux attentes, des thèmes tels que les propulsions alternatives, la robotique, l'agriculture intelligente et la durabilité ont occupé une place importante dans le programme-cadre. Les personnes intéressées ont pu découvrir des nouveautés passionnantes dans ces domaines, comme le nouveau concept de robot R4 de New Holland ou un chargeur télescopique hybride innovant du même fabricant, qui combine propulsion électrique et technologie au méthane. Avec l'étude de projet Xaver, Fendt a présenté un robot de champ autonome pour la culture maraîchère. Parmi les véhicules connus se trouvait le tracteur électrique John Deere avec jusqu'à cinq batteries et une puissance continue de 130 ch. Cette machine devrait un jour concurrencer le Tadus T16.20 de Bavière, un tracteur électrique avec une puissance

de pointe de 160 ch et un système de changement rapide de batterie, présenté en tant que prototype.

Les spécialistes des boîtes de vitesses de ZF Friedrichshafen ont présenté une nouveauté intéressante à leur stand : le TerraDrive électrique (eTD) est un système d'essieux électrique pour tracteurs jusqu'à 100 kW qui intègre la traction, la prise de force et l'hydraulique dans un composant compact. La pièce maîtresse de l'eTD est constituée de deux moteurs électriques refroidis à l'huile, l'un assurant la propulsion et l'autre alimentant les entraînements auxiliaires. Voir aussi à ce sujet notre interview en page 10.

Les systèmes autonomes prêts pour le marché sont perfectionnés et adaptés pour encore plus d'efficacité. C'est ce qu'ont montré le pionnier suisse du spot spraying Ecorobotix, le robot de champ à énergie solaire Farmdroid et les Agbots d'Agxeed. Agrointelli, fabricant du tracteur autonome Robotti, a récemment conclu un partenariat avec Kubota. Cela montre à quel point il est difficile pour les start-up technologiques de faire face à des périodes délicates sur le plan financier.

Le succès des tracteurs présentés en première

LES NOMBREUSES PREMIÈRES DE TRACTEURS ONT ATTIRÉ LE PUBLIC. Fendt a présenté cinq nouveaux modèles Vario. Massey Ferguson, filiale du groupe AGCO, a proposé les modèles remaniés de la série 5S, désormais équipés de boîtes automatiques à variation continue et de moteurs 4 cylindres d'AGCO. La même plateforme devrait également servir de base à la cinquième génération de la série G de Valtra.

Chez CNH, CASE IH a présenté la dernière génération de ses tracteurs Puma de 155, 165 et 185 ch, qui devraient éga-



Le tracteur hybride DV3504 du constructeur chinois Zoomlion promet une puissance système pouvant atteindre 500 ch.



Outre le nouveau grand tracteur AXION 9 et le broyeur JAGUAR, CLAAS présentait la toute dernière génération de moissonneuses-batteuses LEXION.



Le nouveau Puma 185 de Case IH.

1 | Le nouveau Steyr Cervus et ses 435 ch au maximum ont également attiré le public.

2 | Thomas Teuscher, directeur d'Agrotec Suisse, s'entretient avec David Stockbauer-Mühr, ingénieur diplômé, Head of Electric Systems chez ZF.

3 | Des machines de travail du sol à perte de vue : dans ce cas chez le fabricant allemand haut de gamme Körberling.

4 | Le tracteur chinois entièrement électrique Xeevo avec une batterie de 105 kW et une puissance nominale de 90 ch.



5 | Les grands constructeurs tels que John Deere et Claas étaient présents avec des stands gigantesques.

6 | Le drone T100 Agricultural de DJI transporte des réservoirs de pulvérisation ou d'autres charges pesant jusqu'à 100 kg.

lement intéresser le marché suisse. Chez New Holland, le nouveau T7.225 proposait un moteur de 6,7 litres de FPT et un empattement standard (SWB). La société sœur du groupe Steyr s'est distinguée avec ses nouveaux tracteurs Cervus CVT et leur puissance atteignant 435 ch. Dans un entretien accordé à un média spécialisé dans la technique agricole, Gerrit Marx, CEO de CNH Industrial, a lâché une petite bombe : à l'avenir, il n'y aura plus de canaux de distribution distincts en Allemagne pour Case IH, New Holland et Steyr, mais uniquement des concessionnaires multimarques. Le groupe espère ainsi avoir plus de force de frappe vis-à-vis de la concurrence. Reste à savoir si cette révolution aura des répercussions sur les structures de distribution en Suisse.

Présences impressionnantes de John Deere et Claas

Les fans de Deutz Fahr ont également trouvé leur compte : le nouveau Deutz-Fahr 8310 a été dévoilé officiellement dans la halle 4. Il est doté d'une cabine plus grande et d'une puissance pouvant atteindre 340 ch, fournis par un moteur de 6,7 litres de FPT. Comme son concurrent Claas, John Deere occupait la moitié d'une halle d'exposition. Le modèle 9RX en particulier, un imposant tracteur à chenilles développant 830 ch, a beaucoup été photographié. Outre les tracteurs, les imposantes moissonneuses-batteuses et ensileuses ont rencontré un grand succès auprès du public, tout comme chez Claas, Case IH et New Holland. Claas s'est distingué avec un stand agréablement aéré et accueillant. La star de la marque était sans aucun doute le nouveau grand tracteur Axion 9. Cette machine dispose d'un nouveau «système de gestion adaptatif de la chaîne cinématique» avec apprentissage autonome qui adapte la puissance du moteur, de la transmission et de l'hydraulique en fonction de la situation. Autre point fort du stand Claas : la

nouvelle presse à balles carrées Cubix avec régulation de la densité assistée par IA.

Des constructeurs asiatiques avec le vent en poupe

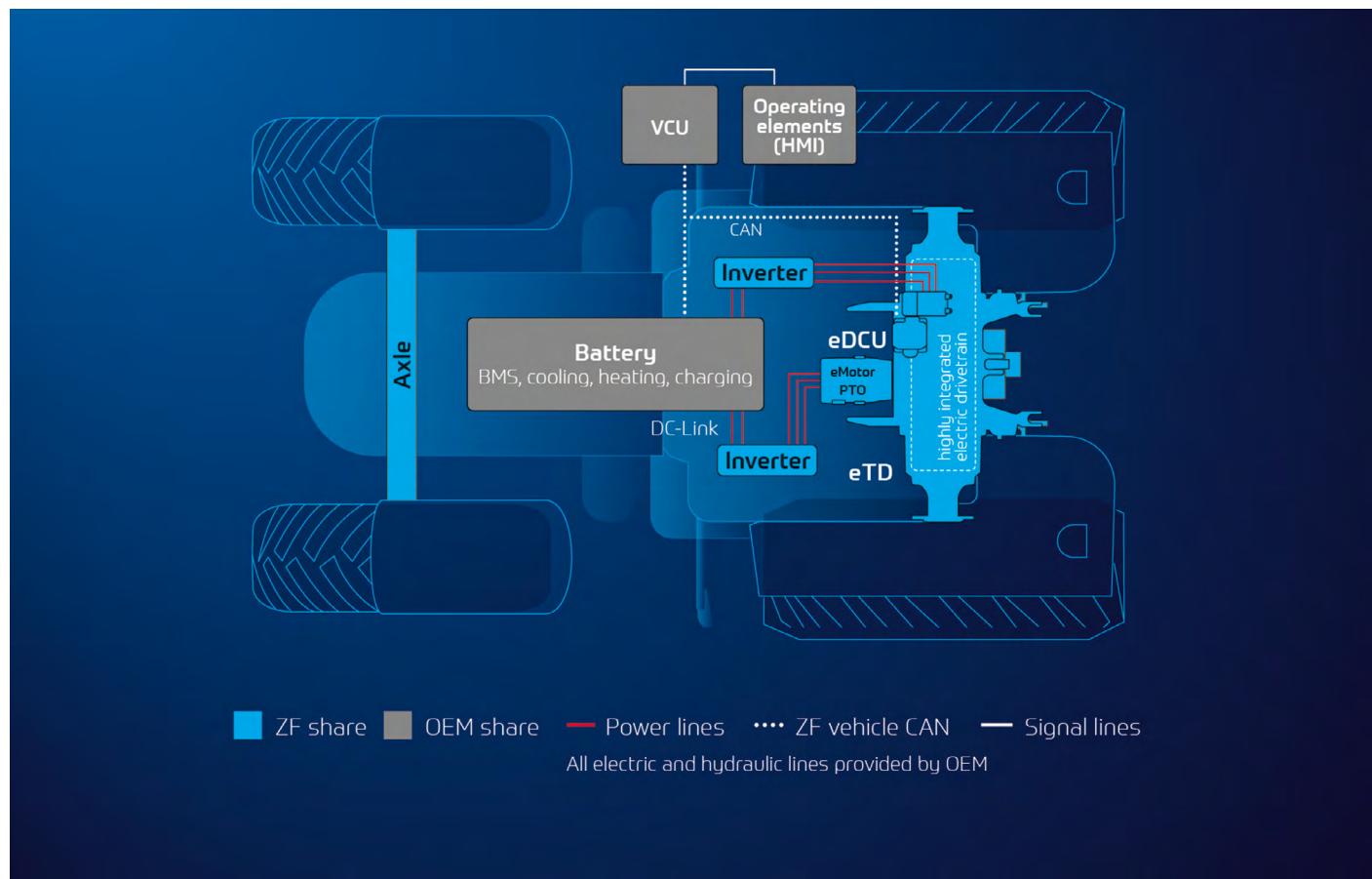
Dans le cadre d'entretiens directs, les représentants des marques établies ne se sont pas inquiétés de la présence marquée des fournisseurs asiatiques au salon Agritechnica 2025. Nous sommes manifestement convaincus de pouvoir continuer à tenir les nouveaux venus en échec grâce à des innovations techniques, une meilleure qualité de fabrication et une proximité avec la clientèle. L'avenir nous dira si cette estimation est juste. Lors de la visite du salon, il est rapidement apparu que des marques chinoises telles que Zoomlion, Lovol, Hanwo ou Xeevo souhaitaient à l'avenir avoir leur mot à dire sur le marché européen des tracteurs et des machines agricoles. De nombreux modèles de tracteurs présentés sont équipés de technologies de propulsion entièrement électriques ou hybrides. Après le rachat de l'entreprise allemande Rabe Agrartechnik, Zoomlion s'implante également sur le marché des machines de travail du sol. L'entreprise indienne Tafe a aussi de grands projets en Europe. Avec une production annuelle de 200 000

tracteurs, Tafe est l'un des plus grands constructeurs mondiaux et l'objectif déclaré de la société indienne est de conquérir de nouvelles parts de marché dans le domaine des petits tracteurs.

Rien ne fonctionne sans logiciels intelligents

Les nombreux fournisseurs de solutions numériques pour l'agriculture ne pouvaient exposer d'objets imposants. Mais il y avait là aussi de nombreuses innovations à découvrir. La société DuxAlpha, par exemple, a présenté sa solution innovante de post-équipement de guidage de piste 3D dotée de la technologie GNSS la plus moderne. Celle-ci permet de planifier des voies de passage en trois dimensions et de les parcourir avec une grande précision. Le chevauchement peut ainsi être considérablement réduit sur les terrains en pente. Bilan de notre visite : la technique agricole n'a jamais été aussi passionnante, variée et techniquement exigeante qu'en 2025. Les gains d'efficacité à tous les niveaux, l'agriculture intelligente, la numérisation et la durabilité restent les thèmes dominants de la branche. Et bien sûr, de beaux gros tracteurs...

Emanuel Scheidegger



« Nous montrons que nous sommes prêts pour l'avenir. »

En marge de l'Agritechnica, nous avons pu nous entretenir avec David Stockbauer-Muhr, ingénieur diplômé HES de ZF Friedrichshafen AG. En tant que « Head of Electric Systems Development Off-Highway Systems » de ZF, il est responsable du développement de composants d'électromobilité et de l'ingénierie des systèmes pour les applications off highway. Cela inclut également le développement de solutions d'entraînement et de transmission électriques et hybrides pour la technique agricole, telles que le système d'essieu électrique TerraDrive (eTD) présenté au stand.

Monsieur Stockbauer, quelle est l'importance de l'électrification pour ZF ?

David Stockbauer-Muhr (DSM): L'électrification revêt une très grande importance pour ZF. Dans le domaine de la technique agricole, nous voyons par exemple un potentiel de marché pour les tracteurs polyvalents de jusqu'à 100 ch. L'électrification s'impose aussi dans le segment des valets de ferme, où nous proposons déjà des solutions Driveline pour les systèmes de 48 à 96 volts sous forme de série.

Le thème de l'hydrogène était très présent il y a deux ans. En 2025, les techniques hybrides sont davantage mises en avant. Notre impression est-elle trompeuse ?

DSM: Les tracteurs sont utilisés dans presque tous les environnements, en combinaison avec une variété presque infinie d'accessoires. Il n'existe pas de concept d'entraînement unique qui couvre de manière optimale cette gamme

d'applications. Il faut bien comprendre les cycles de charge pour pouvoir optimiser les systèmes. L'hybridation offre un potentiel d'optimisation, mais uniquement en association avec les accessoires correspondants. Il n'y a ici malheureusement que très peu d'évolution sur le marché pour le moment.

Pourquoi la technologie hybride est-elle autant représentée à votre stand ?

DSM: Nous voulons montrer à nos clients que nous avons une solution à tout, quelle que soit la source d'énergie utilisée par le constructeur de tracteurs devant la boîte de vitesses. Qu'il s'agisse d'un moteur à combustion classique, d'un moteur à hydrogène, de systèmes de batteries, de piles à combustible ... Nous sommes préparés et pouvons fournir les technologies appropriées là où cela s'avère judicieux.

Qu'est-ce qui différencie la situation des machines agricoles de celle des machines de chantier ou des camions ?

DSM: Les véhicules utilitaires ont des cycles de charge limités et clairement définis: longue distance, sur chantier ou livraison régionale. Les machines de chantier sont déjà plus spéciales. Les tracteurs sont toujours des «véhicules polyvalents» qui doivent tout couvrir, du transport du foin à la combinaison de semis nécessitant une puissance élevée de prise de force. En tant que fabricant de boîtes de vitesses, nous devons nous concentrer sur ce point et mettre à disposition les systèmes adaptés aux exigences du marché.

Où les gains d'efficacité les plus importants sont-ils possibles ?

DSM: Il est possible d'utiliser des solutions électriques à batterie pour les tracteurs de ferme peu utilisés à pleine charge. Avec notre système eTerradrive, nous proposons une unité de propulsion très efficace pour ce segment.

Existe-t-il une configuration optimale de la chaîne cinématique ?

DSM: Le champ d'utilisation des véhicules est tout simplement trop large pour cela. La propulsion électrique est idéale pour les petits tracteurs de ferme ou les valets de ferme. Associés à une installation photovoltaïque sur le toit, les véhicules peuvent fonctionner de manière quasi autonome. Les travaux lourds dans les champs, tels que le labourage, ne seront possibles que de manière limitée avec un tel véhicule, surtout s'il s'agit de grandes surfaces. Dans ce domaine, le moteur à combustion a toujours une longueur d'avance.

Quelle est l'approche de ZF en matière d'électrification ?

DSM: Dans la technique agricole en particulier, nous considérons l'électrification comme une partie des futures solutions de propulsion. Nous utilisons cette technologie là où elle est judicieuse pour l'utilisateur et offre un avantage correspondant au client.

Pouvez-vous nous en dire plus sur le plan technique ?

DSM: Avec notre approche, nous misons sur une construction hautement intégrée et très compacte. Nous voulons offrir à nos clients des avantages en termes d'espace de montage, et ainsi une plus grande liberté, par exemple dans le choix du système de batterie. De plus, notre chaîne cinématique est très efficace grâce à la disposition paral-

lèle aux axes du moteur. Le côté entraînement et la prise de force sont exploités par des machines électriques séparées, ce qui offre des avantages supplémentaires en termes d'efficacité.

Les systèmes hybrides permettent-ils d'économiser du carburant ?

DSM: Cette question met clairement en évidence la spécificité de la technique agricole. Il faut toujours tenir compte de l'attelage, le tracteur ne travaille jamais sans outil auxiliaire. Une approche d'hybridation permet d'obtenir une nette augmentation de l'efficacité en intégrant l'outil porté. Nous optons pour une eCVT, qui permet de mettre à disposition à la fois la traction et l'énergie électrique pour un outil porté entraîné. Le marché des outils portés n'offre malheureusement que très peu de solutions pour le moment. On observe actuellement des concepts hybrides alternatifs en Asie. L'accent n'est alors pas mis sur l'augmentation de l'efficacité, mais plutôt sur l'amélioration du confort de conduite et la simplification de l'entretien.

Ne pensez-vous pas que nous verrons ici un énorme stand Zoomlion dans deux ans ?

DSM: Il est clair que la pression asiatique va augmenter. L'avenir nous dira si et dans quel segment de marché ces produits s'implanteront. Il ne faut toutefois pas s'attendre à une évolution similaire à celle des voitures de tourisme pour la technique agricole, car ce domaine est tout simplement trop vaste. Les OEM et nous-mêmes, en tant que sous-traitants, devons faire face à cette concurrence et réagir avec les produits correspondants.

Quel sera l'impact de l'électrification sur l'atelier ? Qu'est-ce que le mécanicien en machines agricoles devra pouvoir réparer dans 10 ans ?

DSM: La diversité des entraînements des machines agricoles va continuer à croître, et il faut ajouter à cela la complexité croissante des outils portés. Équipé de capteurs, de divers appareils de commande et d'innombrables unités d'entraînement, l'ancien semoir purement mécanique est par exemple devenu une solution high-tech complexe. Le profil professionnel du mécanicien en machines agricoles va considérablement s'élargir à l'avenir et exigera, outre les compétences artisanales connues aujourd'hui, une compréhension toujours plus large du système.

Emanuel Scheidegger



M. David Stockbauer-Muhr, ingénieur diplômé (FH), ZF Friedrichshafen AG, devant le système d'essieu électrique TerraDrive (eTD).

Les tâches des formatrices et formateurs professionnels

Les formatrices et formateurs professionnels sont responsables de la formation pratique des apprenti(e)s dans l'entreprise formatrice. Ils initient les apprenti(e)s au quotidien de l'entreprise, du métier et du travail, les accompagnent, les soutiennent et les encouragent dans la pratique, définissent des objectifs d'apprentissage et en évaluent les résultats. Dans les grandes entreprises, la formation est souvent répartie entre plusieurs personnes.

La formation de la relève est une mission importante dans chaque branche. Mieux les apprenti(e)s sont encadrés et formés dans les entreprises, plus les professionnel(le)s qualifiés seront nombreux sur le marché du travail de demain.

Pour former des apprenti(e)s, il faut d'une part des formatrices et formateurs professionnels motivés, mais aussi des conditions générales adéquates dans l'entreprise. L'employeur doit considérer que la formation de la relève fait partie des objectifs de l'entreprise et créer les conditions nécessaires à l'encadrement des apprenti(e)s. Pour concrétiser cet objectif, il met

les moyens nécessaires à la disposition des formateurs professionnels, il leur attribue les compétences décisionnelles requises et leur alloue le temps dont ils ont besoin à cette fin. L'employeur veille en outre à ce que les formateurs bénéficient d'une formation continue appropriée. Il est recommandé de décrire les tâches et les responsabilités ainsi que la situation de l'entreprise formatrice dans la description de poste du formateur professionnel.

Inculquer les aspects ayant trait à la sécurité au travail et à la protection de la santé

La sécurité au travail et la protection de la santé sont des éléments importants de la formation professionnelle. Les responsables de la formation doivent donc bien connaître ces thèmes. Souvent, les apprenti(e)s ne sont pas conscients des dangers sur le lieu de travail, d'où l'importance de les initier systématiquement aux aspects liés à la sécurité au travail et à la protection de la santé. Tout au long de la formation, c'est-à-dire au cours des

quatre années d'apprentissage, il faut revenir sans cesse sur ces thèmes, les approfondir et en parler. C'est le seul moyen de les ancrer durablement dans la vie quotidienne.

Pour initier les apprenti(e)s à la sécurité au travail et à la protection de la santé, la SUVA propose des outils et des aides utiles. Les formateurs professionnels et tous les collaborateurs d'une entreprise doivent assumer un rôle de modèle dans leurs relations avec les apprenti(e)s et montrer l'exemple en matière de sécurité au travail et de protection de la santé. Si les apprenti(e)s observent que tout le monde prend soin de son équipement de protection individuelle et l'utilise systématiquement lors de travaux dangereux, ils adopteront le même comportement et considéreront cela comme une évidence.

Le formateur ou la formatrice doit également connaître le contenu de l'annexe 2 du plan de formation, qui indique quels travaux dangereux peuvent être effectués à partir de

Les tâches des formatrices et formateurs professionnels sont variées

Quand	Quoi
Pendant tout l'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> Former la personne en formation conformément aux objectifs de l'ordonnance sur la formation Assumer le devoir de diligence envers la personne en formation Remettre tous les documents importants et en discuter Expliquer le plan de formation Participer à toutes les stations de formation nécessaires Tenir et contrôler un dossier de formation Convenir d'objectifs d'apprentissage chaque semestre Assurer la coordination des trois lieux de formation (entreprise formatrice, école professionnelle, CI) Entretenir le contact avec les parents
Une fois par mois	<ul style="list-style-type: none"> Convenir du temps de travail, des jours de vacances et du travail supplémentaire Établir le décompte de salaire
Début de l'année d'apprentissage (septembre)	<ul style="list-style-type: none"> Discuter de la planification des vacances (vacances en principe pendant les vacances de l'école professionnelle) Exposer les exigences de l'entreprise Tenir compte autant que possible des souhaits des personnes en formation
Récurrent (date fixée dans le contrat d'apprentissage)	<ul style="list-style-type: none"> Mener un entretien intermédiaire
Janvier/février	<ul style="list-style-type: none"> Remplir le rapport de formation pour le 1^{er} semestre et en discuter
Juin/juillet	<ul style="list-style-type: none"> Remplir le rapport de formation pour le 2^e semestre et en discuter (délivrer un certificat de travail à la fin de l'apprentissage)

quelle année d'apprentissage. Ce plan précise également les mesures et règles de conduite à respecter lors de l'exécution de ces travaux.

Remplir systématiquement le rapport de formation

La loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr) du 13 décembre 2002 stipule que les formatrices et formateurs professionnels doivent contrôler périodiquement la réussite de l'apprentissage des personnes en formation. L'ordonnance sur la formation (OrFo) des professions concernées stipule que le niveau de formation de la personne en formation doit être consigné et faire l'objet d'une discussion au moins une fois par semestre. Il faut se servir à cet effet du rapport de formation. Il est donc obligatoire de remplir un rapport de formation. Agrotec Suisse a élaboré un modèle pour permettre aux apprenti(e)s d'évaluer notre branche de manière uniforme. Celui-ci peut être téléchargé sur le site Internet d'Agrotec Suisse, à la rubrique « Formation ».

Ce modèle comprend tous les points importants et sert de fil conducteur pour mener les entretiens d'évaluation. Le rapport de formation permet de vérifier les objectifs convenus et d'identifier à temps d'éventuels écarts. Le modèle de rapport de formation est subdivisé en onze sections:

Section 1: compétence professionnelle

Le niveau de formation, la qualité du travail, le rythme de travail et la mise en œuvre des connaissances professionnelles sont examinés et évalués ici. Cette section comprend l'évaluation des connaissances professionnelles et de l'atelier.

Section 2: compétences méthodologiques

Quelles sont les stratégies appliquées par l'apprentie ou l'apprenti pour apprendre ou résoudre des problèmes? Comment l'apprentie ou l'apprenti communique-t-elle ou communique-t-il dans son environnement de travail? Réfléchit-elle ou il de manière systémique?

Section 3: compétences sociales et personnelles

La personne en formation doit faire preuve d'une bonne résistance au stress, d'une grande fiabilité et témoi-

gner son intérêt. Savoir gérer la critique constructive est important pour le développement personnel.

Section 4: dossier de formation

Il est important que la personne en formation dispose d'un dossier de formation complet et propre à la fin du septième semestre. Cela facilite la préparation à la procédure de qualification.

Section 5: école professionnelle et cours interentreprises

La coordination de la formation entre les trois lieux de formation que sont l'entreprise, l'école professionnelle et les cours interentreprises est très importante et relève du domaine d'attributions des responsables de la formation au sein de l'entreprise. Pour cette raison, il est indispensable que la situation actuelle soit consignée dans le rapport.

Section 6: évaluation de l'entreprise formatrice par la personne en formation

Cette section doit permettre à la personne en formation d'évaluer l'entreprise formatrice. Cette dernière doit considérer cette partie comme une opportunité d'obtenir des retours honnêtes et d'en discuter ensemble.

Section 7: rétrospective semestrielle

Il est ici possible de revenir ensemble sur le semestre écoulé. Les objectifs atteints sont une source de motivation et incitent à démarrer le semestre suivant avec enthousiasme. Si les objectifs n'ont pas été atteints ou ont été négligés, il est possible de rechercher à temps une ébauche de solution.

Section 8: objectifs pour le semestre à venir

Les objectifs définis en commun doivent stimuler la personne en formation sans toutefois en exiger trop de sa part. Si des objectifs inatteignables sont définis, la motivation est moins grande, et la réussite de



Rapport de formation

L'ordonnance sur les formations professionnelles initiale, section 7, indique que la formation ou le formateur établit, sur la base de la documentation d'apprentissage, un Rapport détaillé le niveau atteint par la personne en formation en état d'apprendre avec elle au moins une fois par semestre.

Entreprise formatrice:

Personne en formation:

Profession:

Responsable de la formation:

Critères d'évaluation

Les compétences ci-dessous sont évaluées dans la section 2 de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale.

	Evaluation*	Justifications et remarques complémentaires
1. Compétences professionnelles		
1.1 Niveau de formation		
1.2 Qualité du travail		
1.3 Quantité de travail (Nombre de heures)		
1.4 Mise en pratique des connaissances professionnelles		
2. Compétences méthodologiques		
2.1 Méthodologie d'apprentissage		
2.2 Méthodologie d'entraînement		
2.3 Méthodologie de résolution de problèmes		
3. Objectifs atteints		
4. Objectifs atteints, mais pas complètement réalisés		
5. Objectifs pas atteints, mais partiellement réalisés		
6. Objectifs pas atteints		

Le rapport de formation est également disponible sous forme imprimée dans notre boutique. Jusqu'à 5 exemplaires sont gratuits.



l'apprentissage est compromise. Les objectifs peuvent par exemple être élaborés à l'aide de la méthode SMART

Section 9: cours de soutien ou cours facultatifs

Selon le niveau de formation, il est possible de convenir sous ce point de cours de soutien ou de cours facultatifs. Des informations à ce sujet sont disponibles auprès des écoles professionnelles.

Section 10: divers

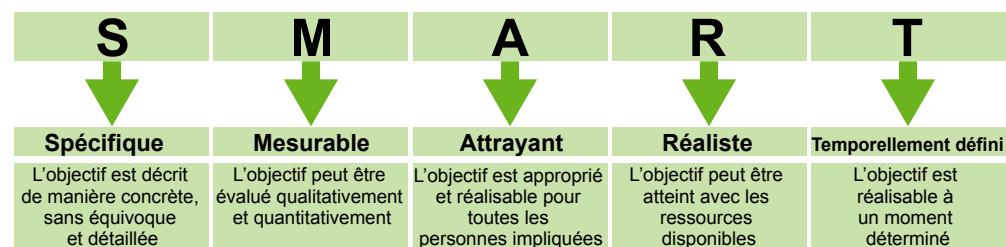
S'il y a des suggestions ou des points en suspens importants concernant l'apprentissage, ils peuvent être consignés à la rubrique « Divers » du rapport de formation. Les écrits assurent la traçabilité.

Section 11: date et signature

La date et les signatures des personnes concernées constituent un élément important du rapport de formation. Chaque partie dispose d'un document écrit dans l'hypothèse où un désaccord surviendrait pendant la durée du contrat d'apprentissage. Cela facilite la traçabilité et peut fournir des informations importantes en cas de désaccords.

Conclusion: le rapport de formation est un outil utile qui doit impérativement être utilisé.

Gerhard Howald





L'assemblée professionnelle décide une révision partielle des trois professions existantes

Le 7 novembre 2025, l'assemblée de l'association professionnelle Agrotec Suisse s'est tenue à Lucerne. Le point culminant a été le vote très attendu sur le nouveau concept de formation initiale. Les délégués ont opté pour une révision partielle des trois professions existantes de mécanicien en machines agricoles, en machines de chantier et en appareils à moteur.

Le nouveau président d'Agrotec Suisse a accueilli environ 70 délégués, membres d'honneur et invités venus de toute la Suisse pour discuter des thèmes d'actualité et de l'avenir.

Dès son discours d'ouverture, Andreas Baumgartner a clairement indiqué que, malgré une situation du marché difficile, le secteur repose sur des bases solides: «Si l'on compare la situation en Europe, nous pouvons vraiment nous estimer heureux en Suisse – dans l'ensemble, nous sommes encore en bonne posture.»

Au début de l'événement, Hansruedi Heldstab, lauréat du prix de l'entrepreneur Agrotec Suisse de l'année dernière, a décrit comment lui et son entreprise se sont comportés depuis la

remise du prix. Il a notamment expliqué comment le processus de nomination détaillé lui a permis d'acquérir de nouvelles connaissances sur son entreprise et a appelé les entrepreneurs présents à poser leur candidature pour la prochaine édition en 2027.

Programme de travail 2026 – Assurer la qualité, façonner l'avenir

Le programme de travail 2026 présenté par le comité directeur est placé sous le signe de la continuité, de la qualité et du développement. La mise en œuvre de la stratégie 2025–2029 reste un élément important.

Dans le domaine de la formation professionnelle, l'accent est mis sur la coordination nationale des examens



Hansruedi Heldstab, lauréat du Prix de l'Entrepreneur 2025, a encouragé les participants à s'inscrire à l'édition 2027.

et l'organisation des SwissSkills 2026 à Aarberg. En complément, des projets visant à renforcer le recrutement de la relève, par exemple via go4mechanic.ch ou des salons professionnels, la préparation de la participation aux WorldSkills Shanghai est en cours. La révision quinquennale de la formation initiale du métier de maréchal-ferrant CFC est également un sujet actuel.

La commission technique travaille au développement des cours de répétition pour les spécialistes de la maintenance des freins et des grues à fourrage, accompagne les développements techniques et représente les intérêts des membres au sein du groupe de travail « Circulation routière agricole ».

Le département Économie et communication poursuit les préparatifs de la Journée des entrepreneurs agricoles 2027 et de la prochaine remise du prix de l'entrepreneur Agrotec Suisse. Le magazine spécialisé forum reste un moyen de communication central.

Le centre de formation d'Aarberg (BZA) élargit son offre de cours avec des formations pratiques pour les professionnels et prévoit la mise en service du campus agrandi en septembre 2026.

Le programme de travail 2026 a été approuvé à l'unanimité par les délégués.



Des finances solides et des décisions unanimes

En tant que responsable des finances, Jörg Zimmermann a présenté le budget 2026. Avec un revenu d'exploitation prévu d'environ 3,5 millions de francs et un résultat annuel positif d'environ 12846 francs, Agrotec Suisse repose sur des bases solides. Les délégués ont également approuvé à l'unanimité le budget 2026 et le maintien des cotisations des membres.



La formation de base existante doit être maintenue

Le point principal à l'ordre du jour de l'assemblée d'automne était le vote sur le nouveau concept de formation initiale. Pius Buchmann a informé les participants des étapes franchies, depuis l'enquête menée auprès de la branche à l'hiver 2023 jusqu'à la recommandation de la CDPQ en 2024. Le CFP a ensuite élaboré le concept de formation initiale de 3 et 4 ans et l'a présenté dans les 14 écoles professionnelles. Lors des assemblées régionales du printemps et de l'automne 2025, les avantages et les inconvénients ont été discutés et les questions en suspens ont été clarifiées.

Lors du vote en plusieurs étapes, très attendu, les délégués ont clairement décidé que les professions existantes de mécanicien en machines agricoles, machines de chantier et d'appareils à moteur devaient être maintenues et adaptées par une révision partielle. La prochaine étape consistera pour les organes de direction stratégiques d'Agrotec Suisse et de la VSBM à se mettre d'accord sur la suite de la procédure.

Accepter le résultat du vote avec fair-play

Le président d'Agrotec Suisse, Andreas Baumgartner, a remercié toutes les personnes qui ont collaboré au projet, en particulier Pius Buchmann, président de la CFP. Il a appelé à accepter le résultat du vote avec fair-play et à unir nos forces pour mettre en œuvre la nouvelle formation initiale. Toutes les régions et leurs représentants doivent rester étroitement associés au processus.

Enquête auprès des apprentis – La voix des apprentis

Gerhard Howald, nouveau chef de projet Formation professionnelle, a présenté les résultats de l'enquête auprès des apprentis 2025. Avec un taux de participation de plus de 76%, elle donne une image représentative de la

situation actuelle en matière de formation. La majorité des apprentis se sont déclarés très satisfaits, en particulier de la diversité des professions et de la bonne ambiance de travail dans les entreprises.

L'enquête montre que le rapport de formation n'est pas encore systématiquement rempli et discuté par les formateurs professionnels. Le rapport de formation est un bon outil pour documenter le niveau de formation, mettre en évidence les lacunes et les solutions correspondantes et valoriser le travail des apprentis.



Nouveautés techniques dans le domaine de la circulation routière

Hansruedi Schär a fourni des informations sur la simplification de la procédure d'inscription de la charge remorquable admissible sur l'attelage trois points. La nouvelle procédure, pour laquelle une fiche technique actualisée est disponible sur le site web d'Agrotec Suisse, apporte un allègement administratif considérable. Pour les remorques jusqu'à 3,5 tonnes, aucune inscription n'est plus nécessaire si une autre charge remorquée est déjà mentionnée dans le permis de circulation. Les fabricants peuvent également délivrer une liste par modèle et non plus une attestation par numéro de châssis.

Remerciements, dates et perspectives

Pour conclure, Andreas Baumgartner a évoqué les prochains temps forts: l'AGRITECHNICA à Hanovre, la réunion technique ch-motorist à Perlen et le congrès sur le ferrage des chevaux 2026 à Berne.

Dans son discours de clôture, il a salué l'engagement de toutes les personnes impliquées: « Je me réjouis de continuer à développer notre secteur avec vous, avec fierté, passion et le pragmatisme nécessaire. »

Le buffet qui a suivi a été l'occasion d'approfondir les discussions dans une ambiance détendue.

Emanuel Scheidegger



AGROTEC
SUISSE



6. Höhere Fachprüfung für Diagnosetechniker/in Landmaschinen, Bau- maschinen oder Motor- geräte mit eidg. FA 2026

In Ausführung des Bundesgesetzes über die Berufsbildung sowie der vom Staatssekretariat für Bildung, Forschung und Innovation SBFI am 17. März 2020 genehmigten Prüfungsordnung wird die 6. Höhere Fachprüfung zum/zur Landmaschinen-, Baumaschinen- oder Motorgerätemechanikermeister/in mit eidgenössischem Diplom voraussichtlich vom **18. August bis 3. September 2026** in Aarberg durchgeführt.

Anmeldung

Die vollständige Anmeldung zur höheren Fachprüfung ist mit dem Onlineformular fristgerecht bis am 28. Februar 2026 an das Prüfungssekretariat einzureichen. Das Onlineformular und weitere Informationen sind zum Download auf www.agrotecsuisse.ch → *Bildung* → *Weiterbildung* → *Anmeldung Prüfungen* bereit.

Weitere Auskünfte erteilt das Sekretariat des AM Suisse in Aarberg.

AM Suisse
Fachverband Agrotec Suisse
Prüfungssekretariat
Chräjeninsel 2
3270 Aarberg
agrotecsuisse@amsuisse.ch
T 032 391 99 44

Kosten
Prüfungsgebühr CHF 1450.–
Material CHF 220.–
Diplomkosten CHF 50.–
Total CHF 1720.–

6^{ème} examen professionnel supérieur pour techno-dia- gnosticien/ne en machines agricoles, en machines de chantier ou d'appareils à moteur avec BF 2026

En application de la loi fédérale sur la formation professionnelle et du règlement d'examen approuvé par le secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) le 17 mars 2020, le 6^{ème} examen professionnel supérieur pour le/la maître mécanicien/ne en machines agricoles, en machines de chantier et d'appareils à moteur avec diplôme fédéral devrait avoir lieu du **18 août au 3 septembre 2026** à Aarberg.

Inscription

L'inscription à l'examen professionnel supérieur dûment remplie (formulaire d'inscription online) doit être remise dans les délais, soit jusqu'au 28 février 2026, au secrétariat d'examen. Vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription online ainsi que d'autres informations sur le site www.agrotecsuisse.ch → *Formation* → *Formation continue* → *Inscription aux examens*. Pour de plus amples renseignements, veuillez prendre contact avec le secrétariat d'AM Suisse à Aarberg.

AM Suisse
Association professionnelle Agrotec Suisse
Secrétariat d'examen
Chräjeninsel 2
3270 Aarberg
agrotecsuisse@amsuisse.ch
T 032 391 99 44

Coûts
Taxe d'examen CHF 1450.–
Matériel CHF 220.–
Diplôme fédéral CHF 50.–
Total CHF 1720.–

6° esame di professione superiore per tecnico/a di diagnostica di macchine agricole, di macchine edili o apparecchi a motore con APF 2026

In esecuzione della Legge federale sulla formazione professionale e del regolamento d'esame approvato il 17 marzo 2020 dalla Segreteria di Stato per la formazione, la ricerca e l'innovazione SEFRI, si svolgerà ad Aarberg presumibilmente dal **18 agosto al 3 settembre 2026** l'esame di professione superiore per maestro/a meccanico/a di macchine agricole, di macchine edili e di apparecchi a motore con diploma federale.

Iscrizione

La domanda completa per l'iscrizione all'esame di professione superiore deve essere presentata alla segreteria d'esame utilizzando il modulo di candidatura online entro il 28 febbraio 2026. Il modulo di candidatura online e ulteriori informazioni sono disponibili per il download su www.agrotecsuisse.ch → *Formazione* → *Perfezionamento* → *Iscrizione agli esami*.

Ulteriori informazioni sono disponibili presso la segreteria di AM Suisse ad Aarberg.

AM Suisse
Associazione professionale Agrotec Suisse
Segreteria d'esame
Chräjeninsel 2
3270 Aarberg
agrotecsuisse@amsuisse.ch
T 032 391 99 44

Costi
Tassa d'esame CHF 1450.–
Materiale CHF 220.–
Diploma federale CHF 50.–
Totale CHF 1720.–



Développement des professions – go4future : prise de décision concernant la formation initiale future

Par leur décision, les délégués d'Agrotec Suisse ouvrent la voie à une révision ponctuelle des professions existantes. Le VSBM ayant parallèlement décidé de créer une nouvelle profession avec un niveau d'exigences moins élevé, il convient désormais de clarifier ensemble l'orientation future.

Lors de l'assemblée de l'association professionnelle Agrotec Suisse du 7 novembre 2025 à Lucerne, l'accent a été mis sur le développement de la formation professionnelle initiale. Les délégués ont pris position sur le nouveau concept de «formation initiale», qui a fait l'objet de travaux et de discussions approfondis au cours des deux dernières années. Ce concept s'appuie sur une enquête menée auprès des membres à l'hiver 2023, dont les résultats ont été intégrés dans le processus.

La commission du développement professionnel et de la qualité avait rendu son avis à l'hiver 2024, recommandant une révision totale si une profession supplémentaire avec un niveau d'exigences moins élevé était créée, ou une révision partielle si aucune profession supplémentaire

n'était prévue. La CFP a ensuite élaboré un concept comprenant des formations initiales de 3 et 4 ans à deux niveaux différents et l'a présenté dans les 14 sites d'enseignement professionnel. Le concept a été expliqué et les questions en suspens ont été clarifiées lors de plusieurs réunions régionales au printemps et à l'automne 2025. Le vote sur le concept «Formations initiales» était donc un point important à l'ordre du jour de l'assemblée d'automne d'Agrotec Suisse. Au cours d'un vote en plusieurs étapes, les délégués ont décidé de maintenir les professions existantes de mécanicien/ne de machines agricoles, de machines de chantier et d'appareils à moteur CFC et de les adapter ponctuellement au moyen d'une révision partielle. Le résultat n'a pas été unanime et les opinions ont

varié selon les régions. Le comité a donc appelé tous les délégués à continuer de soutenir le processus commun de manière constructive. L'une des raisons de cette décision peut être attribuée à la bonne évaluation du système actuel et aux incertitudes liées à un nouveau système.

De son côté, le VSBM a décidé, lors de son assemblée générale du 23 octobre 2025 à Zoug, d'accepter le concept et d'élaborer une formation supplémentaire avec un niveau d'exigence moins élevé.

Le président de l'association professionnelle, Andreas Baumgartner, a remercié Pius Buchmann et la CFP pour leur travail considérable et a demandé aux personnes présentes de s'impliquer activement dans les prochaines étapes. Un calendrier pour la mise en œuvre de la révision partielle ne peut pas encore être communiqué. Dans un premier temps, une conférence extraordinaire entre Agrotec Suisse et la VSBM aura lieu en décembre 2025 afin de coordonner la suite de la procédure.

Thomas Teuscher

Maître mécanicien en machines agricoles

originale de la Suisse orientale (trentenaire) recherche un nouveau défi avec des perspectives d'avenir

Longue expérience dans la gestion d'atelier, le service après-vente et le conseil à la clientèle, ainsi que de solides connaissances techniques dans la technologie agricole.

Ouvert à la reprise d'une entreprise, à des fonctions de direction ou à une participation dans un environnement innovant.

Engagé, terre-à-terre et passionné par les machines agricoles et le contact avec les clients.

Les offres pertinentes doivent être envoyées à forum@amsuisse.ch en indiquant le numéro 2025116.
La discréction est bien sûr garantie.

Huile moteur : une mécanique bien huilée

Les huiles de lubrification sont indispensables au bon fonctionnement du moteur, et leur rôle ne se limite pas à la lubrification. Dans un atelier, il est important de respecter scrupuleusement les prescriptions des constructeurs en matière de viscosité et de qualité afin d'éviter les dommages et de ne pas compromettre la garantie du constructeur.



L'huile des moteurs diesel et essence doit remplir différentes fonctions :

- **Lubrification**: l'huile moteur lubrifie les composants mécaniques du moteur. Cela permet de réduire le frottement entre les éléments mobiles ainsi que d'éviter l'usure et les dommages au moteur. La réduction des frottements entre les composants fait en outre baisser la consommation de carburant.
- **Refroidissement**: l'huile moteur contribue au refroidissement des composants du moteur. Associée au système de refroidissement, elle assure l'évacuation de la chaleur dans le moteur afin que celui-ci ne surchauffe pas.

- **Nettoyage**: l'huile moteur dissout les résidus de combustion, l'abrasion métallique et les dépôts, puis les transporte jusqu'au filtre à huile.

- **Étanchéité**: l'huile moteur contribue à l'étanchéité entre les segments de piston et la chambre de combustion,

et empêche ainsi que des substances nocives ne pénètrent dans le circuit d'huile moteur.

- **Protection contre la corrosion**: l'huile moteur forme un film protecteur sur les surfaces métalliques. Elle les protège des substances agressives libérées lors de la combustion.

- **Protection du système de traitement des gaz d'échappement**: à cause de leurs additifs, les huiles moteur sont souvent la principale source de formation de cendres dans le filtre à particules diesel. Les huiles modernes contiennent moins de ces composants produisant des cendres et contribuent ainsi à éviter l'obstruction du filtre à particules.

L'huile moteur idéale est toujours un compromis, car elle doit répondre à plusieurs exigences, parfois contradictoires. Elle doit par exemple garantir un bon comportement au démarrage à froid et une alimentation rapide

en huile du moteur froid, tout en assurant une lubrification fiable, même lorsque la température du moteur est élevée. Les constructeurs collaborent donc avec les fabricants d'huile afin de mettre au point une formulation optimale pour chaque moteur.

Huile minérale ou huiles synthétiques ?

Les huiles minérales sont obtenues par distillation et raffinage du pétrole. Elles se composent de différentes molécules d'hydrocarbures. Les composants indésirables sont filtrés pendant le processus de fabrication : une étape relativement simple et peu coûteuse. L'huile moteur synthétique est obtenue à partir de pétrole ou de gaz naturel. Dans ce cas, les composants sont combinés via un processus chimique de sorte que le produit final possède les propriétés souhaitées. Une huile moteur semi-synthétique peut se composer d'un mélange d'huiles entièrement synthétiques et minérales

ou d'huiles minérales chimiquement ou physiquement modifiées, qui présentent à peu près les propriétés des huiles entièrement synthétiques, appelées huiles de base semi-synthétiques. Différents additifs sont ajoutés aux huiles de base durant le processus de fabrication (antioxydants, produits de nettoyage, produits de protection contre l'usure, modificateurs de viscosité, etc.) afin d'optimiser les propriétés de l'huile en fonction des exigences du moteur. Les huiles synthétiques sont en principe plus stables en termes de température et de viscosité, ont de meilleures propriétés lubrifiantes et peuvent rester en service plus longtemps que les huiles minérales à charge identique.

Les systèmes de classification des huiles moteur

Les huiles sont classées selon trois critères principaux:

1. Viscosité (norme SAE)
2. Qualité (normes API ou ACEA)
3. Spécifications des fabricants

La norme SAE détermine la viscosité

Cette norme définie par la Society of Automotive Engineers (SAE) détermine la viscosité, c'est-à-dire le comportement d'écoulement en fonction de la température. Sur les bidons d'huile moteur, cette valeur est indiquée par deux chiffres: p. ex. SAE 10W-40. Le chiffre précédent W indique la viscosité (fluidité) à froid et le chiffre suivant W indique la viscosité à 100 °C.

Exemple: une huile moteur de classification SAE 5W-30 est liquide à basse température et permet ainsi un démarrage facile et un accès rapide aux points de lubrification dans le moteur, tout en restant suffisamment visqueuse même à haute température pour que le film lubrifiant ne se déchire pas. Une huile extrêmement fluide ne peut pas maintenir la lubrification à des températures élevées, tandis qu'une huile trop épaisse complique le démarrage, augmente la consommation et favorise l'usure pendant la phase de fonctionnement à froid du moteur. Important: la norme SAE ne donne des informations que sur la viscosité et non sur la qualité globale de l'huile.

Temps nécessaire pour que l'huile moteur atteigne le dernier point de lubrification au démarrage à froid (0 °C):

Viscosité 0W-XX	2,8 secondes
Viscosité 5W-XX	8 secondes
Viscosité 10W-XX	28 secondes
Viscosité 15W-XX	48 secondes

La norme de qualité API (américaine)

L'American Petroleum Institute (API) classe les huiles par type de moteur et génération. Le S (Service) désigne les moteurs essence et le C (Commercial) les moteurs diesel. Les lettres qui suivent le S ou le C désignent, par ordre alphabétique croissant, les nouvelles générations et normes: les moteurs essence sont soumis à la norme API SN depuis 2011 et à la norme API SN Plus depuis 2018 (pour les moteurs à injection directe et les turbocompresseurs). La lettre Q indique la classe de performance la plus élevée actuellement disponible pour les moteurs à essence. La classe de performance API la plus élevée pour les huiles moteur diesel est actuellement CK-4. Les huiles répondant à ces spécifications garantissent une protection contre l'usure, l'oxydation, l'obstruction du filtre à particules et la stabilité à haute température.

La norme de qualité ACEA (européenne)

L'Association des Constructeurs Européens d'Automobiles (ACEA) classe les huiles en trois catégories principales:

- A/B: moteurs essence et diesel légers
- C: moteurs récents équipés de filtres à particules ou de catalyseurs
- E: moteurs diesel lourds (camions, machines agricoles, etc.)

Les lettres sont suivies d'un chiffre (p. ex. C3 ou E7) indiquant les exigences techniques. Contrairement à la norme API, ces chiffres ne sont pas classés par ordre croissant, mais définissent des caractéristiques de performance spécifiques. Il est donc indispensable de suivre les recommandations du fabricant.

Les spécifications du fabricant

Chaque constructeur de véhicules ou de moteurs peut définir ses propres normes adaptées aux exigences de ses moteurs. Ces spécifications tiennent compte du jeu mécanique, du système

d'épuration des gaz d'échappement, du type de carburant et des conditions d'utilisation. Il est donc recommandé d'utiliser une huile homologuée par le constructeur afin de préserver les performances et la longévité du moteur et de ne pas compromettre les droits de garantie.

À prendre en compte dans un atelier

- Respecter la viscosité SAE recommandée par le constructeur.
- Vérifier la norme API ou ACEA requise.
- Utiliser une huile conforme aux spécifications du constructeur.
- Éviter de mélanger des huiles affichant des normes ou des viscosités différentes.
- En cas de bruit, de consommation excessive ou de problèmes de moteur, effectuer une vidange avec une huile conforme à la norme du constructeur.

Damien Jaquet

Pourquoi les moteurs équipés d'un filtre à particules ont-ils besoin d'une huile particulière ?

Le filtre à particules élimine la suie, mais pas les autres résidus de combustion du moteur. Ceux-ci obstruent le filtre à court ou à long terme. Soit le filtre est dimensionné de manière à pouvoir absorber une certaine quantité de ces résidus, soit on utilise de l'huile moteur qui brûle si possible sans cendres. Ces huiles moteur Low SAPS ou Low Ash contiennent moins de soufre et de phosphore, et répondent aux spécifications ACEA C1 à C7 (huile moteur pour moteurs essence et diesel de véhicules légers avec nouveaux systèmes de traitement des gaz d'échappement) ou E8 et E11 pour les moteurs de tracteurs.

Peut-on mélanger des huiles moteur ?

Les huiles destinées à différentes constructions de moteurs (p. ex. moteur à essence ou diesel) ne doivent pas être mélangées. Les huiles pour deux temps sont taboues pour les moteurs essence et diesel quatre temps. Les huiles moteur pour le même concept de moteur peuvent en principe être mélangées entre elles (même si elles sont synthétiques et minérales). Elles ne doivent toutefois pas présenter de caractéristiques de performance inférieures à celles prescrites par les constructeurs. Attention, lors du mélange d'huiles différentes, certains additifs peuvent se neutraliser et diminuer drastiquement la qualité de l'huile.

Combien de temps peut-on stocker de l'huile moteur ?

Les constructeurs recommandent de conserver l'huile moteur dans son récipient d'origine fermé pendant trois à quatre ans maximum. Passé ce délai, les additifs chimiques peuvent se précipiter.

Les récipients entamés ne doivent pas être conservés plus de six mois, car le contact avec l'air et l'humidité nuit à la qualité.



Assemblée passionnante des professionnels de la motorisation

Le président Jörg Zimmermann a accueilli une quarantaine de participants à l'assemblée annuelle 2025 du groupe spécialisé ch-motorist le 20 novembre à Perlen (LU). Plusieurs présentations et démonstrations passionnantes sur les thèmes de la technologie des batteries, des tondeuses robotisées et des drones figuraient au programme.



Martial Jungi, de Techtronic Industries, a présenté les dernières technologies et donné des conseils pour une utilisation sûre des batteries rechargeables.

Dans son allocution de bienvenue, le président a remercié Kurt et Maik Bucher, de la société Bucher & Weiler AG à Ebikon, d'avoir préparé et tenu cette manifestation. L'assemblée a approuvé à l'unanimité le procès-verbal de l'assemblée du groupe spécialisé de l'année dernière ainsi que le budget. Actuellement, 45 entreprises sont membres de ch-motorist. Jörg Zimmermann a accueilli une nouvelle entreprise partenaire, la société Sunseeker. Il a adressé des remerciements particuliers à tous les partenaires et souligné l'importance de leur soutien pour les professionnels de la motorisation en Suisse.

Accroître la notoriété, garantir la formation

L'augmentation de la notoriété de ch-motorist et la garantie d'une formation initiale et continue répondant aux besoins de la branche des appareils à moteur ont été cités comme principaux objectifs pour l'année à venir. Un questionnaire sera élaboré au sein du groupe de travail des ch-motorists afin d'enquêter sur les besoins actuels et la satisfaction de la clientèle. Le président a invité les membres à soumettre leurs propres idées sur la manière dont le groupe de travail pourrait apporter une plus-value pour les membres et les entreprises partenaires. Le thème du recrutement des apprentis a également été abordé lors de la discussion. Il a été suggéré que le groupe spécialisé organise un échange d'expériences sur ce thème.



La contrariété d'un calendrier des salons surchargé

Les nombreux salons de la branche prévus pour 2026 ont également fait l'objet de discussions. Jürg Schwab a présenté le calendrier des salons surchargé. Suisse Public aura lieu du 16 au 19 juin 2026 à Berne et juste après, ce sera l'ÖGA 2026 du 24 au 26 juin à Oeschberg/Koppigen. L'Agrama, qui aura lieu du 26 au 30 novembre à Berne, sera le troisième salon de l'année. Avec Facility-Service.ch, qui se tiendra les 7 et 8 mai à Winterthour, il y aura même un quatrième salon en lien avec la branche. Les professionnels de la motorisation présents ont chargé le groupe de travail de prendre contact avec les organisateurs des salons afin d'améliorer cette situation insatisfai-



Plusieurs fabricants ont présenté aux motoristes leurs derniers robots tondeuses.



Outre Husqvarna et Kress, la société Sunseeker a également présenté son programme.

sante. Damien Jaquet a également attiré l'attention sur les spectacles hivernaux de SuisseMunicipal le 27 janvier 2026 à la Schwägalp et le 29 janvier 2026 au Col des Mosses.

Manipulation correcte des batteries lithium-ion

Après la partie officielle de l'assemblée, Martial Jungi, Key Account Manager Milwaukee chez Techtronic Industries, a présenté les évolutions les plus récentes dans la technologie des batteries. Ses explications sur la manipulation sûre des batteries lithium-ion ont été particulièrement intéressantes. Il a notamment mentionné le stockage sûr dans une pièce sèche à des températures comprises entre 15 et 25 degrés Celsius, la séparation stricte des autres matériaux éventuellement inflammables, la prévention des effets mécaniques importants et le contrôle régulier. Les batteries défectueuses doivent être immédiatement retirées de l'entrepôt et éliminées en toute sécurité.

Quand le drone remplace les laveurs de vitres

Les membres se sont ensuite déplacés dans une autre salle, où des représentants des entreprises Husqvarna et Sunseeker ont présenté leurs derniers modèles de tondeuses robotisées. Après le repas de midi, ils se sont rendus dans l'entreprise Bucher & Weiler AG à Ebikon. Les professionnels de la motorisation y ont assisté à une démonstration passionnante de la société Swiss Drone Services. Christian Aeschbach et son équipe proposent des drones professionnels

pour le nettoyage, le traitement et le contrôle des surfaces. Un nettoyage de façades à l'aide d'un drone coûte beaucoup moins cher qu'un nettoyage conventionnel à l'aide d'une plate-forme élévatrice ou d'un échafaudage. Autant dire que les pilotes de drones de Niederglatt (ZH) croulent sous les commandes actuellement. Dans le bâtiment de Bucher & Weiler AG, une présentation des toutes dernières tondeuses robotisées de Kress a clôturé cette journée intéressante et instructive.

Emanuel Scheidegger



L'équipement technique de Swiss Drone Services repose sur un savoir-faire acquis en grande partie en interne.

Bernhardsgrütter Landtechnik AG, Maienfeld



Entreprise familiale au fort ancrage dans la technique viticole

Bernhardsgrütter Landtechnik AG de Maienfeld est le numéro un régional en technique viticole et propose un assortiment complet d'équipements agricoles accompagné des prestations d'entretien et de réparation correspondantes. L'une de ses spécialités réside dans la conception en interne de machines, notamment de faucheuses conçues pour les glissières de sécurité sur les autoroutes.

FICHE D'IDENTITÉ DE L'ENTREPRISE

Histoire

- 1966 Fondation par Hans Bernhardsgrütter, vente et réparation de tracteurs Bührer
- 1967 Construction de l'atelier actuel
- 1968 Vente de tracteurs et de machines viticoles Holder
- 1978 Vente de tracteurs Steyr
- 2004 Reprise de l'entreprise par Albin Willi, création de Bernhardsgrütter Landtechnik AG, vente de tracteurs et de récolteuses de fourrage Claas
- 2017 Extension de l'atelier avec banc d'essai de freinage
- 2021 Achat d'un camion Scania avec grue et rampes hydrauliques
- 2022 Installation photovoltaïque d'une puissance de 72 kWp, surface de 342 m²

Offre

Vente de machines agricoles, réparations et maintenance; technique viticole; fabrications spéciales (faucheuse à vignoble et à glissière de sécurité); révision totale de tracteurs et de machines agricoles; service d'entretien de tuyaux hydrauliques; bancs d'essai de freinage et de prises de force; appareil de mesure hydraulique électronique; dispositif de mesure pour pulvérisateurs (autorisation officielle pour tests de pulvérisateurs); voiture de service avec équipement d'atelier, camion avec grue



Depuis 2004, Bernhardsgrütter Landtechnik AG mise sur les tracteurs et les récolteuses Claas.

Coup d'œil dans l'atelier, qui comprend également un banc d'essai de freinage et de prise de force ainsi qu'un appareil de mesure hydraulique électronique.



La faucheuse pour glissière de sécurité autoroutière innovante a été développée en interne.



Hans Bernhardsgrütter, fondateur de Bernhardsgrütter AG, a été le premier entrepreneur à s'installer en 1967 dans le nouveau quartier industriel de Maienfeld. Au début, il y réparait les tracteurs Bührer, puis il a entrepris de vendre des tracteurs et des machines viticoles Holder. En 1978, l'entreprise opta pour la représentation des tracteurs Steyr, tout en élargissant continuellement son portefeuille de machines agricoles et viticoles. En 2004, Albin Willi, qui avait rejoint l'entreprise en tant qu'apprenti en 1972, a repris la main à la suite du fondateur. La même année, il est passé à la marque de tracteurs Claas.

Direction partagée entre père et fils
Aujourd'hui, Albin Willi dirige l'entreprise avec son fils Marcel. «Le père s'occupe surtout de la clientèle âgée tandis que moi, je me charge davantage de la vente. Aujourd'hui, un changement de génération est également en cours chez de nombreux clients, de sorte que nous nous complétons mutuellement à la perfection», explique le fils. Ce dernier a effectué son apprentissage de mécanicien en machines agricoles dans l'entreprise familiale et a ensuite travaillé pour une entreprise suisse de remontées mécaniques ainsi que pour d'autres entreprises de technique agricole. En 2018, il est revenu dans l'entreprise pour reprendre le domaine viticole abandonné suite à un départ à la retraite.

L'adresse qui s'impose pour la technique viticole

«En technique viticole, nous sommes incontestablement le numéro un dans la région», déclare non sans fierté Albin Willi. L'entreprise vend, entretient et répare notamment des tracteurs à voie étroite et des tracteurs articulés d'Antonio Carraro et Holder. Les pulvérisateurs et les machines spéciales pour le travail du sol et le paillage dans les vignes sont d'autres produits importants de l'assortiment viticole. Les professionnels de Maienfeld se sont également fait un nom en tant qu'inventeurs et fabricants de machines spéciales. Sur la base des plans d'Albin Willi, des entreprises partenaires fabriquent une faucheuse pour le vignoble et une faucheuse spéciale pour faucher au niveau des glissières de sécurité sur les autoroutes. Environ 35 exemplaires de cette dernière sont actuellement utilisés par la



Les fabrications spéciales et les adaptations spécifiques aux clients de machines et de véhicules sont une spécialité de l'entreprise familiale de Maienfeld.

Confédération et les services routiers cantonaux. Outre des viticulteurs, la société Bernhardsgrütter Landtechnik AG compte parmi sa clientèle également de nombreux maraîchers et éleveurs de bétail régionaux.

Infrastructure d'atelier à la pointe

«Nous sommes plus mécaniciens que vendeurs connectés», explique Marcel Willi, en s'excusant presque lors de notre visite de la grande halle d'atelier. Son équipe répare et entretient des machines agricoles de toutes marques et est également une adresse connue pour la révision complète de machines agricoles et de tracteurs anciens. L'atelier parfaitement équipé dispose de bancs d'essai modernes. Un collaborateur d'atelier intervient temporairement en tant qu'expert auprès des services des automobiles des Grisons et est donc informé très tôt des nouveautés administratives ou techniques en préparation, ce qui profite à la clientèle. L'offre de prestations est complétée par un service d'entretien de tuyaux hydrauliques, un bus de service entièrement équipé et un camion avec grue appartenant à l'entreprise. Le grand pont de chargement et la rampe de chargement du camion Scania ont été construits en interne.

Chaque collaborateur est responsable de ses mandats de A à Z

«Chez nous, il n'y a pas de division classique du travail avec réception des réparations, atelier, magasin de pièces détachées, vente, etc. Les collaborateurs de longue date assument l'entièvre responsabilité de leurs tâches,

de la réception à la commande de pièces, en passant par les travaux de réparation et de maintenance, jusqu'au contact avec les clients. En arrière-plan, Albin et moi-même sommes prêts à apporter notre soutien et nous occupons de la vente. Mais en principe, chaque collaborateur gère lui-même ses commandes. Cela ne fonctionne bien sûr que parce que nous avons des gens formidables, qui sont impliqués et aiment assumer des responsabilités», souligne Marcel Willi, en hommage à son équipe. Albin s'est familiarisé très tôt avec le travail autonome. «Jeune homme, j'ai passé des semaines seul à parcourir l'Engadine et les environs, en travaillant en toute autonomie.»

L'esprit d'équipe est entretenu

L'ambiance familiale qui règne dans l'entreprise et le fait que tout le monde va dans le même sens se ressentent. Actuellement, l'équipe compte 13 collaborateurs, dont deux apprentis. La cohésion de l'équipe est entretenue pendant les pauses et les événements d'équipe dans le vignoble de l'entreprise, près de Sargans. «En fin de journée, nous restons ensemble un petit quart d'heure presque tous les jours pour passer en revue la journée. C'est bien sûr aussi une bonne occasion d'ouvrir de temps en temps une bouteille de vin qu'un client nous a apportée», sourit Marcel Willi. Alors que l'on se prépare pour la photo de groupe à la fin de ma visite, Albin Willi s'exclame soudain: «Attends, il faut que le petit soit dessus!». Il se précipite vers l'immeuble situé à côté de l'atelier et revient fièrement avec Mauro, le fils d'un an de Marcel. Son petit-fils continuera certainement un jour à écrire l'histoire de la famille couronnée de succès à Maienfeld.

Emanuel Scheidegger



Trois générations réunies : Albin Willi avec son petit-fils Mauro et son fils Marcel Willi



Véhicule d'intervention et contenus de formation des maréchaux-ferrants dans l'armée

Autrefois, les ferrures étaient transportées sur une remorque d'infanterie, puis plus tard sur la remorque d'atelier « forge mobile ». Aujourd'hui, l'Armée suisse dispose de quatre fourgonnettes Mercedes-Benz Sprinter dotées d'un équipement d'atelier fonctionnel. L'adj sof Joël Spycher, maréchal-ferrant en chef de l'armée, nous en a dit plus sur les véhicules d'intervention et les contenus de formation des maréchaux-ferrants dans l'armée suisse.

Inspiré par son grand-père Gerhard Spycher, qui a longtemps servi comme instructeur à l'école de recrues de maréchalerie de Thoune, l'adj sof Joël Spycher est depuis janvier 2022 maréchal-ferrant en chef de l'armée au cen comp S vét & animaux A de Sand-Schönbühl. L'article suivant est basé sur un entretien que nous avons eu avec lui il y a quelques semaines.

Véhicules modernes pour les maréchaux-ferrants de l'armée

Un véhicule de 3,5 tonnes de charge utile a été choisi pour transporter à la fois les ferrures et les paquetages des trois soldats à bord. Ce type de véhicule pose certaines exigences aux personnes en service. La formation sur le véhicule peut être suivie par les titulaires d'un permis de conduire civil de

catégorie B, sans inscription au casier judiciaire pour infraction à la circulation routière et qui ont réussi la sélection. La formation militaire les habilité ensuite à conduire des véhicules de catégorie C1.

Lors de la dernière école de recrues, les interventions de ferrage étaient assurées par trois véhicules. Les cinq recrues en maréchalerie ont participé à des missions à Diepoldsau, St-Luzisteig, Payerne et Viège, qui ont mis à profit les avantages de cette infrastructure mobile. Là où l'on construisait autrefois une forge en bois le jour des visites, on dispose aujourd'hui d'une tente pour chevaux et de véhicules d'intervention. Quatre véhicules au total sont en service pour permettre d'équiper les trois colonnes

du train de l'armée et la compagnie vétérinaire existantes. En novembre, les véhicules circuleront dans les unités et seront mis à la disposition des maréchaux-ferrants sous forme d'atelier mobile.

Maréchal-ferrant militaire : une formation de base élargie

La formation de maréchal-ferrant militaire à l'école de recrues peut être considérée comme un stage ou une formation initiale élargie. Comme les maréchaux-ferrantes et maréchaux-ferrants effectuent généralement leur service immédiatement après l'examen final, il est possible de commencer la formation à un niveau plus élevé. L'accent est mis sur les Franches-Montagnes et les mulots des troupes du train, qui sont utilisés sur des terrains accidentés pour le transport de matériel et, de plus en plus, comme patrouilleurs pour des tâches de surveillance. Pour ces chevaux, un essai de ferrures Duplo a été fait lors de la dernière ER afin de réduire les émissions sonores lors de montées nocturnes à travers des zones habitées. Environ deux tiers des 18 semaines de formation concernent le service spécialisé en forge, principalement pour le cheval.

L'école de sous-officiers transmet un savoir-faire de conduite

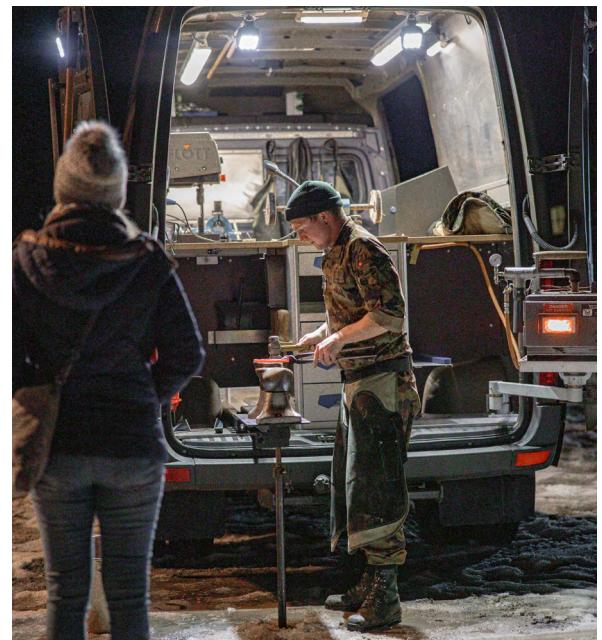
La formation à l'école de sous-officiers partage aujourd'hui un grand savoir-faire dans la conduite de personnes, même dans des conditions difficiles. Après la formation des cadres de six semaines à partir de 2027, le service pratique se déroulera soit durant l'école de recrues du printemps, soit durant celle d'été. À l'école de printemps sans train de maréchalerie, le sergent est responsable du ferrage des animaux du train et des chevaux de demi-sang de la formation équestre. En tant que chef d'atelier, il est également responsable de l'organisation du travail et du personnel de la forge tout en étant impliqué pour les formations des officiers vétérinaires en maréchalerie.

Un spectre d'intervention élargi envisagé pour les maréchaux-ferrants

Les nouveaux contenus et projets ne manquent pas au sein de la forge de l'armée. En tant qu'artisan bien formé et disposant de connaissances dans le travail des métaux, le maréchal-ferrant militaire peut théoriquement aussi servir à construire des obstacles pour les véhicules ou à protéger des infrastructures par des constructions.

Ce projet et d'autres sont en cours d'examen afin d'augmenter la capacité de défense de l'armée dans tous les domaines de manière rentable. La formation du premier cours de répétition a lieu l'année suivante et porte davantage sur les ferrures orthopédiques, tout en révisant la réalisation de ferrures fonctionnelles et solides sur le terrain. ■

Christian Krieg



Les trois dernières années en tant que responsable de la formation de maréchal-ferrant militaire ont passé très vite et ont été ponctuées d'engagements intéressants, de recrues motivées et de projets passionnnants. Observer l'évolution des jeunes professionnels des CIE3 jusqu'après l'ER, qui ne dure que 18 semaines, est passionnant et motivant pour moi.

Joël Spycher,
maréchal-ferrant en chef de l'armée

L'assurance collective d'indemnités journalières en cas de maladie : une solidarité qui porte

Pourquoi des solutions stables sont aujourd'hui plus importantes que jamais – pour les membres d'AM Suisse

Face à l'augmentation du nombre d'absences pour cause de maladie, les assureurs réagissent par des assainissements et des relèvements de primes, et même par des résiliations dans bien des cas. La situation est tendue sur le marché des assurances d'indemnités journalières en cas de maladie (IJM), ce qui touche précisément les PME. Dans la branche de la construction métallique et de la technique agricole, la caisse-maladie KSM veille depuis des années à la stabilité. Son modèle collectif montre que même sans système obligatoire, la solidarité peut fonctionner si elle repose sur une bonne organisation.

Un marché sous pression

Les chiffres sont révélateurs: selon l'Association Suisse d'Assurances (ASA), l'absentéisme moyen dû à la maladie est aujourd'hui supérieur à 7 jours par collaborateur et par année. Les absences pour des raisons psychiques ont notamment enregistré une forte augmentation, avec une durée moyenne bien supérieure à 200 jours. Pour les assureurs, cela entraîne une augmentation des taux de sinistres, des cas de prestations onéreux et des calculs complexes.

De nombreuses sociétés réagissent en prenant des mesures tarifaires forfaitaires. Même les entreprises dont l'évolution est favorable voient leurs primes augmenter, et celles qui ont la poisse se retrouvent subitement sans couverture d'assurance. Les PME avec un ou deux cas de longue durée se retrouvent facilement dans une situation intenable.

La solidarité au sein du collectif : avec responsabilité et discernement

Pour son bon fonctionnement, un collectif a besoin d'équilibre. Les entreprises dont la situation en matière de sinistres est stable doivent se sentir en

sécurité sans que des cas extrêmes ne viennent grever le système. C'est précisément l'atout de KSM: elle associe une réelle solidarité à une gestion des risques responsable.

KSM a été créée il y a plus de 60 ans par des entreprises de construction métallique dans le but de créer ensemble une solution d'indemnités journalières en cas de maladie équitable et stable. Aujourd'hui encore, ces racines la définissent. KSM est une association gérée de façon rationnelle, sans actionnariat ni but lucratif, qui travaille avec des frais administratifs très faibles, ce qui permet aux membres de bénéficier à long terme de primes faibles et stables, pour autant que la situation individuelle l'autorise.

Naturellement, KSM étudie avec soin les nouvelles entreprises, notamment pour les sinistres existants ou en cours. Cela est nécessaire pour garantir la stabilité de tout le collectif. Toutefois, la démarche joue un rôle décisif: l'examen est transparent, compréhensible et est effectué avec des connaissances de la branche perceptibles, dans l'intérêt de tous les membres.



KSM: une solution fiable depuis des décennies

KSM (Caisse-maladie pour les métiers du métal en Suisse) existe depuis plus de 60 ans.

Elle a initialement été créée pour la construction métallique. Aujourd'hui, elle déploie également son activité dans la technique agricole et est devenue une association d'assurance autonome.

KSM travaille sans actionnaires, sans maximisation du profit, avec des structures administratives réduites à l'essentiel et une grande proximité avec la branche. C'est précisément ce qui la rend forte: les excédents sont reversés aux membres, les frais admi-



nistratifs restes faibles, et les primes sont très stables depuis des années par rapport au marché.

Pourquoi la solidarité fonctionne chez KSM

La structure fait toute la différence :

- Un vaste collectif: au lieu d'être supportés de façon isolée, les risques sont répartis de façon solidaire.
- Un mécanisme d'assainissement équitable: les entreprises dont la charge de sinistres est élevée sont examinées individuellement, mais avec discernement et selon des critères transparents.
- Avec sa politique tarifaire prospective, KSM garantit la stabilité des primes à long terme et veille à ce qu'elles soient adaptées au marché. Les adaptations sont apportées avec prudence dans le but de garantir la santé financière du collectif.
- Excédents pour les membres: les entreprises ayant moins de sinistres en profitent directement au lieu de payer pour les autres par le biais des primes.
- KSM veille à un traitement efficace et équitable des sinistres. Des déroulements clairs et les échanges étroits avec les entreprises permettent de réduire les charges et de renforcer la stabilité du collectif.

Cette structure le montre: la solidarité fonctionne si elle est associée à la responsabilité et si toutes les parties prenantes sont conscientes que les fondements d'une communauté font sa force.

Technique agricole et construction métallique: deux branches, un risque

Constructeur métallique, serrurier, mécanicien ou distributeur de machines agricoles: dans les deux branches, la productivité et la rentabilité dépendent directement du personnel. Les jours de maladie impactent non seulement l'assurance-maladie mais aussi l'entreprise elle-même en raison du maintien du paiement du salaire, des frais de remplacement et des pertes de production.

C'est pourquoi une solution d'indemnités journalières en cas de maladie fiable est obligatoire (selon la CCNT) et joue aussi un rôle décisif sur le plan économique. L'association entre pénurie de personnel qualifié, charges croissantes et absences de longue durée montre l'importance d'avoir des partenaires stables.

Courtier officiel d'AM Suisse, PROMRISK accompagne les membres depuis des années dans ce domaine précisément. Grâce à l'accord-cadre commun avec KSM, les entreprises

d'AM Suisse (construction métallique et technique agricole) peuvent compter sur une solution stable, adaptée au marché et qui a fait ses preuves, même dans les périodes difficiles.

Assainissement ? Il faut agir sans attendre

Ce n'est qu'au moment de la prolongation de leur contrat que de nombreuses entreprises se rendent compte que leur ancienne assurance d'indemnités journalières est en cours d'assainissement. Il en résulte souvent des augmentations de primes drastiques, voire des résiliations de contrat. Un examen à un stade précoce permet d'éviter cette mauvaise surprise.

PROMRISK propose à tous les membres d'AM Suisse une analyse neutre et gratuite de leur solution IJM existante, avec une comparaison claire avec KSM et des propositions d'amélioration réalistes. Même les entreprises qui ont déjà subi un assainissement peuvent en bénéficier, à condition que la situation en matière de sinistres se soit à nouveau stabilisée.

Conclusion: Rester stable ensemble

L'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie est un sujet sensible, surtout sur un marché qui ne cesse d'évoluer. La solidarité n'est pas un simple mot, mais un principe efficace s'il est mis en œuvre correctement.

KSM montre que la stabilité, l'équité et la réalité du marché ne doivent pas s'exclure. Un patron qui se préoccupe suffisamment tôt de sa solution d'assurance protège son entreprise tout en renforçant le capital humain. ■



PROMRISK AG: votre expert en solutions d'indemnités journalières en cas de maladie

Courtier officiel d'AM Suisse, PROMRISK AG se penche depuis des années sur les exigences de l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie. Cette protection est obligatoire, selon la CCNT, pour les entreprises de construction métallique et de technique agricole en particulier, mais elle est aussi essentielle pour la gestion d'entreprise.

Important: toutes les assurances d'indemnités journalières en cas de maladie ne conviennent pas à toutes les entreprises. Les primes, les délais d'attente et l'étendue des prestations sont parfois très différents. En outre, de nombreux prestataires sont en cours d'assainissement, avec de possibles réductions cachées, augmentations de primes ou résiliations de contrat.

Nous analysons donc le marché chaque année et proposons aux membres d'AM Suisse une comparaison structurée basée sur notre contrat-cadre exclusif. Nous garantissons ainsi à nos clients

une couverture conforme à la loi et judicieuse sur le plan économique.

Nous tenons compte du montant des primes, mais aussi des détails: les conditions sont-elles conformes à la CCNT? La protection en cas de maladies psychiques est-elle suffisante? La prime est-elle assez stable même en cas d'indice de sinistralité élevé?

Notre spécialisation pour les membres d'AM Suisse nous permet d'aborder de manière ciblée les risques liés à votre petite ou moyenne entreprise.

Nous sommes à votre disposition à tout moment.

N'hésitez pas à nous contacter.

Tél. 044 851 55 66 ou info@promrisk.ch

150 ans de tradition et d'innovation en Argovie Birchmeier Sprühtechnik AG fête son anniversaire

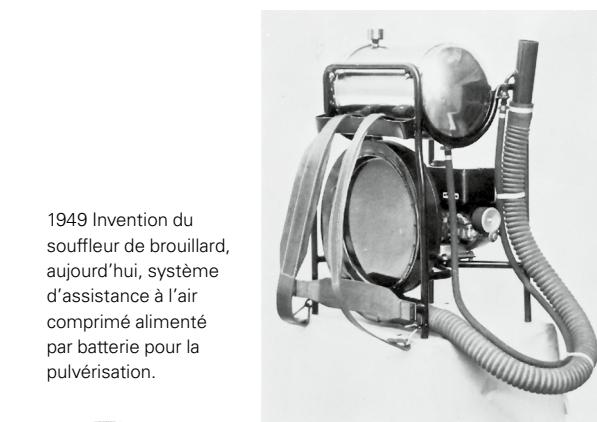
Birchmeier Sprühtechnik AG célébrera l'année prochaine un anniversaire très spécial : depuis 150 ans, cette entreprise traditionnelle de Stetten, en Argovie, est synonyme de qualité suisse, de précision technique et d'innovations tournées vers l'avenir. Une success story qui a débuté en 1876 avec des articles ménagers en tôle et qui établit aujourd'hui des normes mondiales dans le domaine de la technologie de pulvérisation.



Pulvérisateur à dos, fabriqué en bois dans les années 1890, maintenant en plastique.



1949 Invention du souffleur de brouillard, aujourd'hui, système d'assistance à l'air comprimé alimenté par batterie pour la pulvérisation.



D'une invention géniale à une marque mondiale

Les origines de l'entreprise remontent à 1876, lorsqu'elle a été fondée sous le nom de Trost & Cie à Künten en tant qu'usine de produits métalliques. Une étape importante dans l'histoire de l'entreprise a été le développement du premier pulvérisateur à dos au monde en 1890, une invention de Johann Baptist Birchmeier qui servait à l'origine à lutter contre l'oïdium et le mildiou dans les vignobles européens. Aujourd'hui, les pulvérisateurs robustes, fonctionnels et faciles d'entretien sont indispensables dans les domaines de l'horticulture, de l'agriculture, de la construction et du nettoyage, et sont utilisés dans plus de 80 pays.

Progrès technologique et responsabilité

Birchmeier a réussi à allier, au fil des générations, son savoir-faire technique à une fine intuition des besoins du marché. Les produits de l'entreprise, des pulvérisateurs manuels compacts aux pulvérisateurs à dos

haut de gamme fonctionnant sur batterie, séduisent par leur conception intelligente, leur grande longévité et leurs détails bien pensés.

Grâce à des investissements continus dans la recherche et le développement, Birchmeier reste un pionnier technologique dans le domaine de la pulvérisation. Le pulvérisateur AS 1200, qui représente une véritable avancée technologique, est un excellent exemple de la force d'innovation de l'entreprise.

La qualité suisse qui séduit

Tous les appareils sont développés et produits au siège social de Stetten. Le label « Made in Switzerland » ne désigne pas seulement leur origine, mais aussi les normes de fabrication les plus élevées. Les produits Birchmeier ne sont pas des articles jetables : les pièces de rechange sont disponibles pendant au moins dix ans après la fin de la production, ce qui souligne l'approche durable de l'entreprise.

Une année festive pour les clients, les partenaires et les collaborateurs

À l'occasion de son 150^e anniversaire, Birchmeier prévoit de nombreuses activités pour faire la fête avec ses clients, ses partenaires commerciaux et ses collaborateurs et les remercier pour leur confiance et leur fidélité depuis plusieurs décennies. ■

Pour en savoir plus : www.birchmeier.com
Smart et Swiss depuis 1876



BIRCHMEIER

SPRAY POWER SEIT 150 JAHREN

Birchmeier Sprühtechnik AG

Im Stetterfeld 1
CH-5608 Stetten
Téléfon +41 (0)56 485 81 81
www.birchmeier.com



Plus de flexibilité. Plus de service. Plus de Kramp.

En mettant clairement l'accent sur l'efficacité, la fiabilité et la proximité avec la clientèle, Kramp Schweiz a développé ses options d'expédition existantes de manière ciblée. Les variantes de livraison adaptées **SWISS CLASSIC**, **NIGHT** et **FLEX** garantissent aux clients de toute la Suisse la réception encore plus rapide et flexible des pièces de rechange et des produits, en fonction de leurs besoins et au moment où ils en ont besoin.

Dans un secteur où chaque minute compte, Kramp mise sur l'amélioration continue de ses processus logistiques. Grâce à l'adaptation des options d'expédition, les distributeurs, les ateliers et les techniciens de service profitent d'une coordination encore plus fine entre la commande, le stockage et la livraison. Kramp peut ainsi augmenter encore sa capacité de livraison élevée et répondre de manière optimale aux exigences individuelles de ses clients.



SWISS CLASSIC reste synonyme de livraison standard fiable le jour suivant. Les commandes passées jusqu'à 18 heures sont livrées le jour ouvrable suivant, ce qui est idéal pour les entreprises qui privilégiennent des processus planifiables.



Avec **SWISS NIGHT**, Kramp propose une option de livraison particulièrement rapide et fiable. **Il est désormais possible de passer commande jusqu'à 16h**, au lieu de 15h30 comme jusqu'à présent. Toutes les commandes passées jusqu'à ce délai de commande prolongé sont traitées le soir même et livrées dans toute la Suisse **jusqu'à 7h du matin au plus tard, y compris le samedi**. Ce délai de commande prolongé permet à la clientèle de bénéficier d'une précieuse flexibilité.



La variante optimisée **SWISS FLEX** réunit les avantages des deux modèles et offre une liberté maximale dans le choix de la livraison. Les clients peuvent décider en toute flexibilité s'ils préfèrent une livraison de nuit ou de jour. Cette option d'expédition s'adresse en particulier aux entreprises qui doivent réagir spontanément aux commandes des clients et qui ont besoin d'une disponibilité maximale.

Non seulement ces options d'expédition modernisées améliorent la rapidité et la sécurité de la chaîne d'appro-

visionnement, mais elles augmentent également l'efficacité opérationnelle et déchargent la clientèle. Une pression moindre sur les stocks et une disponibilité opérationnelle plus rapide renforcent durablement la compétitivité des entreprises. Les clients profitent en outre d'une planification nettement plus précise de leurs interventions de service, car les pièces nécessaires arrivent en toute fiabilité au moment souhaité. Cela se répercute positivement sur la planification interne des ressources, la gestion du personnel et le respect des délais vis-à-vis des clients finaux. Dans le même temps, les charges administratives sont réduites, car les processus de commande et de livraison sont plus faciles à coordonner grâce à des créneaux horaires clairs et à des processus transparents. Pour de nombreuses entreprises, il en résulte une nouvelle forme de sécurité logistique qui leur permet de se concentrer davantage sur leur activité principale. Tout cela contribue à ce que les commerçants spécialisés et les équipes de service puissent faire une promesse de prestations fiable à leur clientèle et la tenir systématiquement, même dans des conditions difficiles. ■

Aperçu de nos options d'expédition



KRAMP GmbH
Meieriedstrasse 4A, 3400 Burgdorf
Tél. 034 420 84 44
info.ch@kramp.com, www.kramp.com

Liste des sources d'approvisionnement

Nous prions nos membres de bien vouloir, lors de leurs achats, tenir compte des entreprises mentionnées.

Acc. de machines agricoles et armatures	Ed. Keller AG , Gerenstrasse 23, 9533 Kirchberg SG, Tél. 071 932 10 50, www.keller-kirchberg.ch GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Accessoires électriques	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch HOELZLE AG , Rosengartenstrasse 11, 8608 Bubikon, Tél. 044 928 34 34, www.hoelzle.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com Ochsner AG , Ruedelfingerstrass 13, 8460 Marthalen, Tél. 052 355 26 55, www.ochsnerag.ch
Accessoires hydrauliques	Ed. Keller AG , Gerenstrasse 23, 9533 Kirchberg SG, Tél. 071 932 10 50, www.keller-kirchberg.ch GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch Heizmann AG , Neumattstrasse 8, 5000 Aarau, Tél. 062 834 06 06, www.heizmann.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com Paul Forrer AG , Industriestrasse 27, 8962 Bergdietikon, Tél. 044 439 19 19, www.paul-forrer.ch
Accessoires machines de construction	HOELZLE AG , Rosengartenstrasse 11, 8608 Bubikon, Tél. 044 928 34 34, www.hoelzle.ch Ullmann^{VG} AG , Breitistrasse 1, 9565 Bussnang, Tél. 071 626 57 47, www.um-ag.ch
Appareils à moteur et de jardinage	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch Kärcher AG , Industriestrasse 16, 8108 Dällikon, Tél. 0844 850 868, www.kaercher.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Appareils de nettoyage	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch Kärcher AG , Industriestrasse 16, 8108 Dällikon, Tél. 0844 850 868, www.kaercher.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com Kräntle AG , Oberebenestrasse 21, 5620 Bremgarten, Tél. 056 201 44 88, www.kraenle.com Nilfisk AG , Ringstrasse 19, 9500 Wil SG, Tél. 071 923 84 44, www.nilfisk.com
Articles de tuyauterie	Ed. Keller AG , Gerenstrasse 23, 9533 Kirchberg SG, Tél. 071 932 10 50, www.keller-kirchberg.ch GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch Heizmann AG , Neumattstrasse 8, 5000 Aarau, Tél. 062 834 06 06, www.heizmann.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Assurance collective d'indemnités journalières en cas de maladie	Krankenkasse KSM , Rohrstrasse 36, Postfach, 8152 Glattbrugg, Tél. 043 433 20 40, www.ksm-versicherung.ch
Assurances d'association AM Suisse	PROMRISK AG , Prompt zu Ihrer individuellen Versicherungslösung, Rohrstrasse 36, 8152 Glattbrugg, Tél. 044 851 55 66, www.promrisk.ch , www.verbandsloesungen.ch
Assurances sociales	PROMEA caisse de pension , Baslerstrasse 60, 8048 Zurich, Tél. 044 738 53 53, www.pomea.ch
Batteries	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Câble tirer-pousser	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Chaînes	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Chaînes à neige	Ullmann^{VG} AG , Breitistrasse 1, 9565 Bussnang, Tél. 071 626 57 47, www.um-ag.ch
Change de devises	kmuOnline ag , Aeschengraben 9, 4051 Basel, Tél. 061 406 97 97, www.wechselstube.ch

Commandes	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Conseils techniques spécialisés	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch Paul Forrer AG , Industriestrasse 27, 8962 Bergdrietikon, Tél. 044 439 19 19, www.paul-forrer.ch
Construction de grues, manutention	swisslifter , Radgasse 3, Postfach 3377, 8005 Zürich, Tél. 043 366 66 55, www.swisslifter.ch
Découpage au laser (Tôle)	Ed. Keller AG , Gerenstrasse 23, 9533 Kirchberg SG, Tél. 071 932 10 50, www.keller-kirchberg.ch
Démarreur + Technique alternateur	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com MOLTEC AG , Moosalpweg 11, 3225 Müntschemier, Tél. 031 740 740 0, www.moltec.ch
Dispositifs d'attelage	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com Scharmüller (Schweiz) AG , Horbenerstrasse 7, 8308 Mesikon, Tél. 052 346 24 78, www.scharmueller-schweiz.ch
Engins de levage	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Équipement à haute-voltage	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch
Équipements pour véhicules	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Générateur d'électricité	R. Peter AG , Weieracherstrasse 9, 8184 Bachenbülach, Tél. 044 872 40 40, www.r-peter.ch
Logiciels/Ordinateurs	AMS (Schweiz) AG , Mühlefeldstrasse 38, 4702 Oensingen, Tél. 062 396 03 03, www.ams-schweiz.ch optima solutions GmbH , Chutzenstrasse 20, 3007 Bern, Tél. 031 511 88 88, www.opti-sol.ch
Machines d'entretien des espaces verts	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch Husqvarna Schweiz AG , Industriestrasse 10, 5506 Mägenwil, Tél. 062 887 37 00, www.husqvarna.ch Kärcher AG , Industriestrasse 16, 8108 Dällikon, Tél. 0844 850 868, www.kaercher.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com POSITEC Switzerland AG , Gass 5, 5242 Lupfig, Tél. 056 201 02 30, www.kress-robotik.com
Machines de forestières et de jardin	Birchmeier Sprühtechnik AG , Im Stetterfeld 1, 5608 Stetten, Tél. 056 485 81 81, www.birchmeier.com GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch Husqvarna Schweiz AG , Industriestrasse 10, 5506 Mägenwil, Tél. 062 887 37 00, www.husqvarna.ch Kärcher AG , Industriestrasse 16, 8108 Dällikon, Tél. 0844 850 868, www.kaercher.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com POSITEC Switzerland AG , Gass 5, 5242 Lupfig, Tél. 056 201 02 30, www.kress-robotik.com STIHL Vertriebs AG , Isenrietstrasse 4, 8617 Mönchaltorf, Tél. 044 949 30 30, www.stihl.ch
Machines-outils	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Médias	Schweizer Agrarmedien AG , Talstrasse 3, 3053 Münchenbuchsee, Tél. 031 958 33 33, www.agropool.ch Schweizer Bauer , Dammweg 9, 3001 Bern, Tél. 031 330 95 33, www.schweizerbauer.ch Technique Agricole Suisse , Ausserdorfstrasse 31, 5223 Riniken, Tél. 056 462 32 00, www.agrartechnik.ch

Moteurs et pièces de rechange	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch Honda Motor Europe Ltd. , Rue de la Bergère 5, 1242 Satigny, Tél. 022 989 05 00, www.honda.ch Klaus-Häberlin AG , Industriestrasse 6, 8610 Uster, Tél. 043 399 20 40, www.klaus-haerlin.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com MOLTEC AG , Moosallmendweg 11, 3225 Müntschemier, Tél. 031 740 740 0, www.moltec.ch POSITEC Switzerland AG , Gass 5, 5242 Lupfig, Tél. 056 201 02 30, www.kress-robotik.com
Nettoyeur haute pression	Kräntle AG , Oberebenestrasse 21, 5620 Bremgarten, Tél. 056 201 44 88, www.kraenle.com
Outils	Ed. Keller AG , Gerenstrasse 23, 9533 Kirchberg SG, Tél. 071 932 10 50, www.keller-kirchberg.ch GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Pièce de rechange pour élévateur	MOLTEC AG , Moosallmendweg 11, 3225 Müntschemier, Tél. 031 740 740 0, www.moltec.ch
Pièces d'usure	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com Ullmann^{VG} AG , Breitistrasse 1, 9565 Bussnang, Tél. 071 626 57 47, www.um-ag.ch
Pièces de rechange	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch MOLTEC AG , Moosallmendweg 11, 3225 Müntschemier, Tél. 031 740 740 0, www.moltec.ch Prillinger Gesellschaft m.b.H. , Jurastrasse 9, 4566 Oekingen, Tél. +43 (0)7242 230/200, www.prillinger.at
Pièces de rechange pour tracteurs	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com MOLTEC AG , Moosallmendweg 11, 3225 Müntschemier, Tél. 031 740 740 0, www.moltec.ch
Pneumatique	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch Heizmann AG , Neumattstrasse 8, 5000 Aarau, Tél. 062 834 06 06, www.heizmann.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Pneus, roues	Agro-Räder AG , Rütmattstrasse 6, 6017 Ruswil, Tél. 041 495 11 58, www.agro-raeder.ch GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com Rutschmann & Co. , Schulstrasse 17, 8564 Wäldi, Tél. 071 657 17 66, www.rutschmann-reifen.ch
Prestations de finances	kmuOnline ag , Aeschengraben 9, 4051 Basel, Tél. 061 406 97 97, www.wechselstube.ch
Produits abrasifs	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Roulements à billes, paliers à rouleaux	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch Heizmann AG , Neumattstrasse 8, 5000 Aarau, Tél. 062 834 06 06, www.heizmann.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Système de freinage	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Technique d'entraînement	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com Paul Forrer AG , Industriestrasse 27, 8962 Bergdietikon, Tél. 044 439 19 19, www.paul-forrer.ch Sahli AG , Oberdorfstrasse 17, 8934 Knonau, Tél. 044 768 54 54, www.sahli-ag.ch

Technique de graissage	GRANIT PARTS Agritec Grieser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch
	KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
	Motorex AG , Bern-Zürich-Strasse 31, 4900 Langenthal, Tél. 062 919 75 75, www.motorex.com
	NEW-PROCESS AG , Talackerstrasse 13, 8552 Felben-Wellenhausen, Tél. 071 841 24 47, www.new-process.ch
Technique de la soudure	GRANIT PARTS Agritec Grieser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch
	KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Technique de peinture au pistolet	GRANIT PARTS Agritec Grieser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch
	KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Technique de traite Installation de ferme	DeLaval AG , Münchrütistrasse 2, 6210 Sursee, Tél. 041 926 66 11, www.delaval.com
	GRANIT PARTS Agritec Grieser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch
	KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Technique entraînement électrique, moteurs DC	GRANIT PARTS Agritec Grieser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch
	KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com

Inscriptions standardisées sur la liste des fournisseurs
CHF 360.– par année (6 parutions)

Commandes: AM Suisse, Chräjeninsel 2, 3270 Aarberg,
Tél. 032 391 99 44, agrotecsuisse@amsuisse.ch



GRANIT
QUALITY PARTS

MA BOUTIQUE EN LIGNE EST À CÔTÉ!

Commandes auprès de votre revendeur



**INSCRIVEZ-VOUS DÈS
MAINTENANT AUPRÈS DE
NOTRE PARTENAIRE GRANIT !**



www.granit-parts.ch

Pneus | Roues | Essieux | Accessoires



Rutschmann & Co.

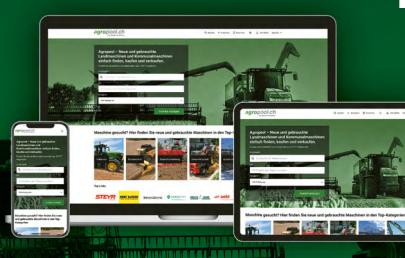
Service, compétence et fiabilité
• Agriculture • Industrie • Transformations

(demandes en français par e-mail uniquement)

Rutschmann & Co. | Schulstrasse 17 | CH-8564 Wäldi TG
Téléfon +41 (0)71 657 17 66 | Fax +41 (0)71 657 16 85
info@rutschmann-reifen.ch | www.rutschmann-reifen.ch



agropool.ch
La bourse aux machines.



**agropool.ch – Le marché suisse moderne
pour les machines agricoles**

Découvrez plus de 20 000 annonces dès maintenant sur agropool.ch

COURS ACTUELS

Impressum



forum

Information professionnelle pour la technique agricole et la maréchalerie

Mode de parution: 6 éditions par année

Editeur

Agrotec Suisse, ein Fachverband des AM Suisse
AM Suisse, Chräjeninsel 2, 3270 Aarberg
www.agrotecsuisse.ch

Direction de l'édition du forum

Thomas Teuscher, t.teuscher@amsuisse.ch

Rédaction

Emanuel Scheidegger, e.scheidegger@amsuisse.ch

Photo page de couverture

Véhicule d'intervention des maréchaux-ferrants dans l'armée
©Image: Sdt Blank, Media Team Vet u Armeetiere Abt 13Tr
Kol 13/3 Interlaken, novembre 2024

Régie d'annonces / Mise en page

Agrotec Suisse, ein Fachverband des AM Suisse
AM Suisse, Chräjeninsel 2, 3270 Aarberg
Tel. 032 391 99 44, forum@amsuisse.ch

Impression et expédition

Mattenbach Zürich AG, Binzstrasse 9, 8045 Zurich
Tél. 044 986 35 00, zuerich@mattenbach.ch

Archives

Vous trouverez sur www.forum-online.ch, une archive complète de la revue de l'association professionnelle «forum» depuis 2008.

imprimé en
suisse



L'AM Suisse est
membre de CLIMMAR.

B 7.3	Abschluss zum/zur Hochvolt-Techniker/in	27.–28.1.2026
B 7.3	Abschluss zum/zur Hochvolt-Techniker/in	28.–29.1.2026
B 1.6	Exigences techniques requises et freins de remorque pour des véhicules de l'agriculture et sylviculture (v_{max} 40 km/h) incl. loi fédérale sur la circulation routière	11.–13.2.2026
A 5	Vorbereitung auf die Lehrabschlussprüfung für Landmaschinen-, Baumaschinen- und Motorgerätemechaniker	11.–13.2.2026
A 5.6	Préparation à l'examen de fin d'apprentissage pour mécaniciens/mécaniciennes en machines agricoles, en machines de chantier et d'appareils à moteur	2.–4.3.2026
A 4.6	Préparation à l'examen partiel pour mécaniciens/mécaniciennes en machines agricoles, en machines de chantier et d'appareils à moteur	9.–11.3.2026
A 4.6	Préparation à l'examen partiel pour mécaniciens/mécaniciennes en machines agricoles, en machines de chantier et d'appareils à moteur	12.–13.3.2026

Délai d'inscription: 4 semaines avant le cours



Pour plus d'informations:

www.agrotecsuisse.ch/fr/formation/programme-des-cours/

AGENDA

World FIRA, Toulouse	3.–5.2.2026
Journée de la maréchalerie, Berne	21.2.2026
Réunion des présidents Agrotec Suisse, Olten	27.3.2026
SwissSkills Championships 2026 des mécanicien/ne en machines agricoles, en machines de chantier et d'appareils à moteur, Aarberg	30.3.–1.4.2026
OFFA, St. Gall	15.–19.4.2026
SwissSkills Championships 2026 maréchal/e-ferrant/e à l'OFFA, St. Gall	18.–19.4.2026
Swiss Public, Berne	16.–19.6.2026
ÖGA, Oeschberg/Koppigen	24.–26.6.2026
Assemblée professionnelle Agrotec Suisse	26.6.2026
AM Suisse Assemblée des délégués, Bad Ragaz	26.–27.6.2026
WorldSkills 2026, Shanghai (Chine)	22.–27.9.2026
Assemblée professionnelle Agrotec Suisse, Aarberg	6.11.2026
AM Suisse Assemblée des délégués, Aarberg	6.11.2026
AGRAMA 2026, Berne	26.–30.11.2026
Journée de l'entrepreneuriat Agrotec Suisse	14.1.2027
SwissSkills 2027, Berne	15.–19.9.2027
EuroSkills 2027, Düsseldorf (Allemagne)	22.–26.9.2027



Pour plus d'informations:

[https://www.amsuisse.ch/fr/actualites/manifestations/](http://www.amsuisse.ch/fr/actualites/manifestations/)



FARRIERTEC
SUISSE



2. Berufsprüfung für orthopädische Hufschmiedinnen und Hufschmiede 2026

In Ausführung des Bundesgesetzes über die Berufsbildung sowie der vom Staatssekretariat für Bildung, Forschung und Innovation SBFI genehmigten Prüfungsordnung wird die 2. Berufsprüfung zur orthopädischen Hufschmiedin oder zum orthopädischen Hufschmied mit eidg. Fachausweis voraussichtlich vom **21.–23. September 2026** an den Standorten Aarberg, Schönbühl und Bern durchgeführt.

Anmeldung

Die vollständige Anmeldung zur Berufsprüfung ist mit dem Onlineformular fristgerecht bis am 30. April 2026 an das Prüfungssekretariat einzureichen. Das Onlineformular und weitere Informationen sind zum Download auf www.farriertecsuisse.ch → *Bildung* → *Weiterbildung* → *Anmeldung Prüfungen* bereit. Weitere Auskünfte erteilt das Sekretariat des AM Suisse in Aarberg.

2^{ème} examen professionnel de maréchale-ferrante orthopédique et maréchal-ferrant orthopédique 2026

En application de la loi fédérale sur la formation professionnelle et du règlement d'examen approuvé par le secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), le 2^{ème} examen professionnel de maréchale-ferrante orthopédique et maréchal-ferrant orthopédique avec brevet fédéral devrait avoir lieu du **21 au 23 septembre 2026** sur les sites d'Aarberg, de Schönbühl et de Berne.

Inscription

L'inscription à l'examen professionnel dûment remplie (formulaire d'inscription en ligne) doit être remise dans les délais, soit jusqu'au 30 avril 2026, au secrétariat d'examen. Vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription en ligne ainsi que d'autres informations sur le site www.farriertecsuisse.ch → *Formation* → *Formation continue* → *Inscription aux examens*. Pour de plus amples renseignements, veuillez prendre contact avec le secrétariat d'AM Suisse à Aarberg.

AM Suisse
Fachverband Farriertec Suisse
Prüfungssekretariat
Chräjeninsel 2
3270 Aarberg
farriertecsuisse@amsuisse.ch
T 032 391 99 44

AM Suisse
Association professionnelle Farriertec Suisse
Secrétariat d'examen
Chräjeninsel 2
3270 Aarberg
farriertecsuisse@amsuisse.ch
T 032 391 99 44

2° esame di professione per fabbro/a maniscalco/a ortopedico/a 2026

In esecuzione della Legge federale sulla formazione professionale e del regolamento d'esame approvato dalla Segreteria di Stato per la formazione, la ricerca e l'innovazione SEFRI, si svolgerà presumibilmente dal **21 al 23 settembre 2026** presso le sedi di Aarberg, Schönbühl e Berna il primo esame di professione per fabbro/a maniscalco/a ortopedico/a con attestato professionale federale.

Iscrizione

La domanda completa per l'iscrizione all'esame di professione deve essere presentata alla segreteria d'esame utilizzando il modulo online entro il 30 aprile 2026. Il modulo online e ulteriori informazioni sono disponibili per il download su www.farriertecsuisse.ch → *Formazione* → *Perfezionamento* → *Iscrizione agli esami*. Ulteriori informazioni sono disponibili presso la segreteria di AM Suisse ad Aarberg.

Kosten

Prüfungsgebühr	CHF	1650.–
Material	CHF	350.–
eidg. Fachausweis	CHF	50.–
Total	CHF	2050.–

Coûts

Taxe d'examen	CHF	1650.–
Matériel	CHF	350.–
Brevet fédéral	CHF	50.–
Total	CHF	2050.–

Costi

Tassa d'esame	CHF	1650.–
Materiale	CHF	350.–
Attestato profession. federale	CHF	50.–
Totale	CHF	2050.–

PERFORMANCE SANS COMPROMIS

FARMER LINE CLEAN I CARE I LUBE



motorex.com/farmer-forest-garden

